

### Compte rendu du congrès de l'AIMF

Tunis, 9 et 10 décembre 2020

### **MERCREDI 9 DECEMBRE**

### Congrès

« Villes en développement et numérique : comment tenir les promesses de l'innovation ? »

#### Séance solennelle d'ouverture

- Madame Souad BEN ABDERRAHIM, Maire de Tunis
- Monsieur Gentiny NGOBILA MBAKA, Gouverneur de Kinshasa, Vice-Président
- Monsieur Koen DOENS, Directeur général de la Direction du Développement et de la Coopération, Devco, Commission européenne
- Madame Maria ARENA, Députée européenne
- Monsieur Chawki GADDES, Président de l'Instance Nationale de Protection des Données Personnelles de Tunisie
- Monsieur Mustapha LAROUI, Ministre des Affaires locales et de l'Environnement

Questions-réponses avec M. Koen DOENS, Directeur général de DEVCO, Commission européenne

### Panels de restitution des ateliers

- Villes, santé et numérique
- Villes, numérique et alimentation de la ville
- La ville, l'éducation et l'innovation
- Résoudre la crise du logement par l'innovation
- Le lien entre villes et start-ups
- Gouvernance des plateformes numériques de mobilités et de logements
- Valorisation, gestion et protection des données numériques urbaines

<u>Modérateur</u>: M. Wassim BEN LARBI, Journaliste (Tunisie)

### Panélistes :

- M. Khalil ROUHANA, Directeur général adjoint, DG Connect, Commission européenne
- SEM. Henri VERDIER, Ambassadeur de France pour le numérique
- M. Chawki GADDES, Président de l'instance Nationale de Protection des données personnelles de Tunisie, Président de l'Association Francophone des Autorités de Protection des données personnelles
- M. Ahmed Mhiri CEO TravelCar
- Mme Marguerite DISSAKE, Secrétaire de la Commission des Lois, Assemblée nationale du Cameroun
- M. Franckie TRICHET Adjoint au Maire de Nantes (France) en charge de l'Innovation, du numérique et de la Francophonie, Président de l'atelier n°1
- M. Mohamed Yasser GHARBI, Maire de Béja (Tunisie), Président de l'atelier n°2
- M. Kamel Ben Amara, Maire de Bizerte (Tunisie), Président de l'atelier n°3
- Mme Céline PAPIN, Adjointe au Maire de Bordeaux en charge des Coopérations territoriales européennes et internationales et M. Antoine BIDEGAIN, adjoint au Directeur général au Numérique et des Systèmes d'Information, Bordeaux métropole
- M. Naina ANDRIANTSITOHAINA, Maire d'Antananarivo, Président de l'atelier 4
- En présence de M. Monsieur Mohamed Fadhel KRAIEM, Ministre des Technologies de la Communication

### **JEUDI 10 DECEMBRE**

### 40ème Assemblée générale de l'AIMF

#### Séance solennelle d'ouverture

- Madame Souad BEN ABDERRAHIM, Maire de Tunis
- Madame Anne HIDALGO, Présidente de l'AIMF, Maire de Paris
- Monsieur Hichem MECHICHI, Chef du Gouvernement
- Monsieur Elio DI RUPO, Ministre-Président de Wallonie, ancien Premier Ministre de Belgique, ancien Maire de Mons
- Madame Louise MUSHIKIWABO, Secrétaire générale de la Francophonie
- Monsieur Jean-Baptiste LEMOYNE, Secrétaire d'Etat français auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Tourisme, des Français de l'Etranger et de la Francophonie
- Monsieur Taïeb BACCOUCHE, Secrétaire général de l'Union du Maghreb Arabe

Election de la Femme francophone AIMF 2020

### 40ème Assemblée générale

- Mise à jour de la liste des membres
- Approbation du compte rendu de la 39<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'AIMF tenue à Phnom Penh, le 4 décembre 2019
- Rapport d'activité 2019 présenté par le Secrétaire général
- Rapport sur l'exécution du budget 2019 et présentation des comptes
- Approbation des comptes et des rapports de l'exercice 2019
- Adoption de la liste des Membres du Bureau 2021-2022
- Adoption du projet de Budget 2021
- Admission des nouveaux membres
- Fixation de la date, du lieu et du thème des prochaines manifestations de l'AIMF



« Villes en développement et numérique : comment tenir les promesses de l'innovation ? »

Séance solennelle d'ouverture

### Mme Souad BEN ABDERRAHIM Maire de Tunis

Excellence, Monsieur le Ministre des Affaires locales et de l'Environnement, Monsieur le Secrétaire permanent de l'AIMF, Mes cher.e.s collègues, Mesdames et Messieurs, Cher.e.s ami.e.s,

Permettez-moi tout d'abord de faire état de l'émotion que je ressens en vous accueillant ici à Tunis après des mois de confinement, de rencontres à distance et d'interdiction de tenir des réunions internationales en présentiel.

Cette .... qui a étouffé la coopération pendant trop longtemps, nous entendons aujourd'hui dire, ensemble, que nous la dépassons en respectant les gestes barrières pour nous engager dans un nouvel élan de solidarité concrète. C'est un défi que nous annonçons sur les réseaux et que nous relevons ensemble en cette période de crise sanitaire internationale.

C'est aussi une preuve supplémentaire de notre engagement commun pour la solidarité pour construire ensemble, pour partager nos expériences et notre savoir-faire. Tant de valeurs que nous avons en commun, tant d'intelligence et de savoir-faire que nous mettons en lien et qui renforcent notre appartenance à ce magnifique réseau de solidarité internationale active.

Pour ma ville, l'AIMF est le partenaire historique par excellence qui a toujours soutenu Tunis et la Tunisie à travers des projets concrets, au-delà des projets de soutien aux dispensaires, aux écoles et aux jeunes.

Je me réjouis du thème choisi cette année, la place du numérique dans le développement local. Le choix de ce thème nous donne une belle opportunité pour démontrer le dynamisme de nos villes qui font des pas sûrs dans ce domaine en s'appuyant sur l'assistance de l'AIMF et en rassemblant les sources d'intelligence et d'innovation sur le plan local, national et international.

Grâce au choix de la numérisation, notre réseau prouve sa modernité et son efficacité qui sont en mesure de rassurer davantage les bailleurs internationaux. Je crois, cher.e.s ami.e.s, que notre conférence s'inscrit dans une démarche d'exception. Les collectivités locales ont toute une place dans les grands enjeux sociétaux qui structurent notre époque, parce qu'ils ont la connaissance de leur territoire mais aussi, parce que nous les Maires, avons la belle fonction de rassembler nos concitoyens autour d'un programme commun, un discours construit, en lien avec tous les acteurs de la ville, une construction, Monsieur le Ministre, qui doit rapprocher le local et le national.

Des villes regroupées en réseau solidaire et orientées vers la coopération est une richesse sur laquelle les Etats doivent veiller. Elles donnent d'elles-mêmes une image positive et dynamique, suscitent l'enthousiasme et favorisent le développement pour le plus grand intérêt des Etats. Alors, ensemble, consolidons cette vision politique avec sa traduction dans des actions de terrain, au plus près des

populations qui nous ont donné leur confiance mais en s'appuyant sur les nouvelles technologies. C'estlà notre travail, dégager une vision commune et innovante pour nos territoires. Une identité à la fois authentique et moderne, une identité qui prend en compte les problèmes et affecte la vie dans la ville. Je pense à la pandémie du Covid-19, mais aussi à toutes les catastrophes ou les imprévus qui pourraient secouer nos villes. Cette vision commune, construite avec les différentes parties prenantes, nous permet d'assurer la résilience de nos territoires et de refléter une image de responsabilités positive avec la mise en place des stratégies innovantes, attractives et dynamiques.

Je suis sûre que notre congrès sera un accélérateur pour notre démarche. Nous sommes ici réunis pour imaginer ce discours commun qui fera de notre coopération un modèle avec l'identification d'outils, de gouvernance numérique qui nous permettront d'être toujours plus performants et quand je pense à performance, je pense à notre refus de voir se creuser dans les territoires et entre les territoires, afin d'éviter le décrochage des villes dans la modernisation.

Nous sommes là pour construire une solidarité moderne, équilibrée, c'est-à-dire une solidarité soucieuse des équilibres sociaux qui structurent nos villes, c'est-à-dire construire une alliance qui respecte notre diversité, qui améliore les conditions de vie, qui se préoccupe d'un meilleur vivre ensemble.

Cher.e.s ami.e.s, essayons, durant ces deux journées de travail, de proposer des solutions numériques adaptées à notre actualité, des solutions autant authentiques qu'innovantes, respectueuses de nos différences, des solutions qui refusent les XXX offensives, c'est-à-dire des solutions qui donneront des lettres de noblesse à notre coopération que nous souhaitons exemplaire et moderne.

En vous renouvelant mes souhaits de bienvenue et en formulant le vœu que votre séjour parmi nous soit aussi agréable que fructueux.

Je vous remercie pour votre attention.

### M. Gentiny NGOBILA MBAKA Gouverneur de Kinshasa

Monsieur le Ministre des Affaires locales et de l'Environnement, Mes cher.e.s collègues, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, Monsieur le Directeur général, Madame la Maire de Tunis, Monsieur le Secrétaire permanent, Mesdames et Messieurs les experts,

Notre colloque d'aujourd'hui est le résultat d'intenses journées de travail que nous avons suivies à distance. En deux mois, nous avons réalisé une vingtaine d'ateliers et réuni, au total, près d'un millier de participants, c'est-à-dire qu'en dépit des crises sanitaires et sécuritaires, nous avons poursuivi notre réflexion et nous avons continué à mettre en œuvre nos projets concrets de solidarité puisque nous avons bien pu investir cette année dans les opérations de terrain, que dans les années précédentes.

Ces travaux en ateliers, ces niveaux d'investissements, notre présence ici, sont bien l'expression de notre volonté collective de ne pas baisser les bras face à l'adversité, de ne pas attendre les jours meilleurs de l'après crise.

Mes cher.e.s collègues, nous vivons un moment particulier de l'histoire dans notre espace géographique avec au centre de la réflexion la question du pouvoir. Pouvoir des élus locaux et pouvoir des plateformes numériques. Nous sommes au début de cette réflexion, à la lumière de cette crise sanitaire qui nous frappe et des problématiques générées par les changements climatiques dont nous savons qu'ils sont incontestables. Les Maires sont au cœur de ces bouleversements et c'est là, en raison de leur proximité des citoyens et du quotidien. Or cette situation est importante car leur conception du monde qui émerge, qui influence la perception qu'ont les citoyens de l'environnement. Or, cette perception que nous avons ensemble influence l'action collective. Ce pouvoir d'influence est majeur. Nous devons contribuer à l'animer. Là est notre parti pris. Une belle ambition pour les années qui viennent.

Notre colloque, le premier d'une longue liste qui va suivre par nos échanges de savoir-faire, par les exemples que nous donnerons les start-ups, a pour objectif d'accompagner les élus locaux de notre réseau dans les ambiguïtés de ce nouveau monde.

La corona a été un facteur de prise de conscience mais aussi d'accélérateur. Cher.e.s collègues, observons combien la corona est unique sur le plan chimique et biologique, a infecté nos espaces géographiques, nos sociétés, nos systèmes sanitaires, nos corps, nos économies, les politiques, la psychologie et le droit. Tout y est. Des questions de développement jusqu'à l'avenir de notre démocratie représentative. La corona nous a ainsi montré les caractères connectés de toutes les choses. Nous sommes dans une connexion totale.

Les ateliers sur la santé, sur l'éducation, sur le logement, sur l'approvisionnement agricole des villes, sur les plateformes numériques ont montré la force de cette connexion. Dans son caractère ambivalent, à la fois positif et négatif sur le plan économique et social et, dans cette prise de conscience totale, nous avons le choix du concept de la coopération qui est plus efficace que celui du repli sur soi, celui de l'égoïsme, c'est-à-dire considérer l'autre comme une partie de soi. Sur notre état d'esprit, celui des start-ups qui se développe en grappe, celui des plateformes.

Dans ce contexte, le numérique dynamise le tout. L'ensemble qui nous environne. Il dynamise le social mais aussi le contrôle social. Le mieux est le moins bien. Le mieux-être, le savoir mais aussi le contrôle et l'accaparement. Dans le social comme dans la gouvernance locale, le numérique permet d'exprimer la force de chacune et de chacun, citoyen ou institution dans une démarche de progrès vers le futur. Ainsi, la surveillance et l'accaparement des organisations, des citoyens, des bases de données, peuvent, avec les mêmes outils, avec leurs plateformes, avoir une démarche vertueuse des réseaux sociaux. Nous sommes conscients des risques et des perversions. Mais nous savons que dans notre capacité à réfléchir ensemble et à agir ensemble, nous rend capable d'aller vers le mieux pour nos concitoyens.

Mes cher.e.s collègues, nous sommes ici pour cela. Notre colloque et ceux qui suivront jetteront les bases d'une stratégie, d'une activation de la société autour de nous, élus locaux. Avec ces outils numériques, nous pourrons interroger et évaluer la puissance sociale de nos territoires. Nous pourrons expérimenter la capacité d'actions de nos sociétés locales. Face à tous les risques, face à la réduction de la complexité, à des idées trop simplistes, le numérique permettra la dynamisation des fonctions démocratiques de notre société puisqu'il s'engage par la participation, par la prise de responsabilités dans la vie quotidienne de nos concitoyens.

Cher.e.s collègues, pour clore mon propos, vous savoir si nombreux et avoir montré votre adhésion à nos valeurs communes, est une première victoire.

Merci d'être là, présents à Tunis ou en visioconférence. Je vous remercie.

M. Koen DOENS

Directeur général

Direction du Développement et de la Coopération (DEVCO)

Commission européenne

Bonjour,

C'est un vrai plaisir d'être parmi vous aujourd'hui pour parler un peu du numérique. Le numérique qui sera le paradigme technologique du monde de demain. C'est un outil mais ce n'est rarement l'entièreté de la solution à un problème en lui-même. Cependant, les mesures innovantes au service des autorités locales et du développement de leur territoire, comportent toutes, bien qu'à des degrés divers, l'utilisation de processus numérique et de données.

Comme le prouve l'expérience de l'AIMF, le numérique est un nouvel outil souvent indispensable pour accompagner le développement durable et pour le développement économique et social des territoires. En effet, vous avez pu tester l'outil numérique comme un moyen d'améliorer la gestion, le financement, l'accès aux services publics, la planification, le développement des territoires et l'innovation.

Je voudrais peut être rappeler ici quelques exemples de l'emploi du numérique que vous avez expérimenté, que j'ai observé moi-même avec beaucoup d'intérêt et qui pourront ouvrir la voie à d'autres autorités locales.

Tout d'abord, il y a la e-gouvernance et le e-participation qui facilitent la participation des habitants, les forums, les pages web, les sites internet, les services en ligne... et la transparence de l'usage des fonds publics, et plus généralement, je pense à ce qu'on appelle la coopération numérique où différents acteurs peuvent échanger des connaissances, des avis, des initiatives, pour renforcer des actions séparées en actions communes.

Il y a aussi le domaine de la fiscalité, la gestion économique et territoriale qui permet aux citoyens d'avoir la possibilité d'utiliser des services bancaires en ligne ou mobile -aux autorités locales d'établir l'impôt de la base d'informations immobilières et résidentielles correctes.

Différents outils numériques sont aussi utilisés pour améliorer la planification et le suivi des territoires vulnérables, encourager l'activité économique en publiant des informations fiables et accessibles à tous ou encore à soutenir l'activité des start-ups locales.

L'outil numérique est aussi très utile d'ailleurs pour l'administration et l'optimisation des données cadastrales. Autre domaine, la mobilité urbaine où le numérique a permis d'améliorer la gestion du trafic à long terme en utilisant des données, des géo navigations (Galiléo ou GPS) et des données en temps réel ou en optimisant l'organisation des transports publics.

Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, bien évidemment c'est très utile pour cartographier et surveiller les réseaux d'eau, la vulnérabilité aux inondations, les ressources et la distribution.

Il y a de très nombreux autres exemples qui pourraient être cités, dans l'éducation, dans la santé, dans l'agriculture, que je comprends, dont vous avez discuté récemment lors des très intéressants ateliers gérés par l'AIMF. Les ateliers ont montré les potentialités très fortes du numérique, son caractère indispensable pendant la crise covid mais aussi les enjeux politiques qui se posent dès lors que son développement s'accélère.

Dans le même temps, nous constatons que dans nos villes, il émerge une fracture numérique, entre les pays, mais aussi au sein d'un même pays, entre les territoires et entre les populations, les jeunes, les aîné.e.s, les femmes, les hommes, les différentes classes sociales.

Donc, la généralisation des outils numériques soulève aussi des questions. En fait, le numérique n'est pas une solution en soi. C'est un outil technique mais qui a des effets structurants et multiplicateurs qui doit être utilisé de manière encadrée, par des personnes formées et je comprends les défis auxquels vous êtes confrontés et que la bonne gestion de ces nouvelles technologies par l'AIMF, ses partenaires, les autorités locales. Comme nouveau paradigme technologique, le numérique requiert, de la part des décideurs, la mise en place de politique prenant en compte ces atouts, ces limites, ces enjeux, ainsi que des actions en matière de formation adaptée aux domaines et aux objectifs recherchés.

Je voudrais revenir sur quelques exemples des risques liés au numérique que vous avez partagés avec mes services. D'abord, Open data. L'existence de plus de données ne suffit pas automatiquement qu'elles sont partagées ou traitées de manière plus transparente. Un risque important est le manque des garanties de l'accès au public aux données. Toute stratégie numérique devrait en fait inclure des dispositions pour la publication et l'accessibilité tout en tenant compte des problèmes de confidentialité, de sécurité et de protection de la vie privée des citoyens.

Deuxième aspect, protection et sécurité des données. Il existe un juste équilibre à trouver entre transparence et accès et d'autre part la protection à la sécurité des données. Les différents types de données doivent être traités différemment. Néanmoins, leurs développements technologiques sont souvent bien en avance sur la surveillance démocratique appropriée et les garanties juridiques.

L'utilisation abusive de certaines données à des fins de censure, de surveillance, d'accès non autorisé aux appareils, de traçage, de localisation et de suivi des informations et des individus, d'une manière générale, c'est avec des règles transparentes établissant un environnement d'open data et protégeant efficacement et effectivement les données personnelles qu'on assurera une utilisation d'internet global et ouverte à tous les acteurs, conception permanente seule pour tirer le maximum de ces technologies et c'est le choix qu'a fait d'ailleurs l'Union européenne avec sa règlementation européenne.

Ensuite, dernière recommandation qui pose un vrai défi c'est bien sûr l'exacerbation de la fracture numérique et des inégalités. La connectivité et le coût abordable restent les défis majeurs à la fois à l'intérieur et entre les régions. Et il existe en fait une grande disparité de connectivité entre les pays à revenu élevé et à faible revenu et entre les villes et les zones rurales. Et toute stratégie réussie d'infrastructures, d'accessibilité, de prix et de développement des compétences doit viser l'égalité d'accès aux technologies pertinentes.

La position de l'Union européenne sur le numérique et son appui aux autorités locales éclaire. Pour la Commission, le numérique est une vraie priorité. La Commission de la Présidente von der Leyen a défini un rôle ambitieux pour l'Europe en tant que leader dans la transition vers une planète saine et un nouveau monde numérique et cette transition doit se concentrer sur l'égalité et avoir un caractère inclusif créant des chances pour tous, sous les valeurs communes de l'Union européenne et sur le respect de l'Etat de droit. Et c'est pour cela que l'Union européenne promeut une économie numérique, inclusive, centrée sur l'humain qui est fondée sur l'application universelle des principes de confidentialité, de protection des données et de sécurité des données « by design ». Ceci inclus également l'application des normes internationales par les pays partenaires conformément au nouveau règlement général sur la protection des données, le RGPD, et je comprends que cela correspond tout-à-fait à l'approche de l'AIMF, développe et qui met l'humain au cœur de la politique du numérique.

Je termine par quelques considérations sur les prochaines étapes dans l'appui de la Commission aux autorités locales dans le domaine du numérique. Tout d'abord dans l'alliance Afrique Europe, le groupe de travail conjoint sur l'économie numérique a créé un mécanisme de coordination, ce qu'on appelle le hub DforD, le hub Digital for Development, entre la Commission, les Etats membres de l'Union européenne, l'industrie européenne et les autres acteurs et l'objectif de ce hub est d'offrir une plateforme pour le dialogue, les partenariats et l'investissement dans les pays partenaires.

La Commission a ouvert aux autorités locales qui vont contribuer à ce travail et qui seront invitées à participer aux discussions du advisory hub. Le rôle des autorités locales dans le numérique sera aussi renforcé dans la nouvelle stratégie Union européenne Afrique qui est en cours d'élaboration et dont nous avons des discussions avec nos partenaires africains.

L'Union va donc continuer à vous soutenir à travers les Partnership agreements (Accords cadre de Partenariats) et les subventions liées. L'Union européenne apporte un soutien concret aux renforcements des capacités locales dans leurs réflexions, leurs plaidoyers et leurs activités pour créer un environnement favorable à l'innovation. Bien évidemment, nous vous soutenons aussi dans l'articulation des niveaux locaux qui est le niveau de la mise en œuvre, le niveau national qui est le niveau de la régulation et le niveau international qui est le niveau de l'action concertée surtout en ce qui concerne les géants du numérique. C'est pour cette raison que l'Union européenne, dans sa coopération extérieure, s'engage avec toutes les parties prenantes concernées, pour favoriser le dialogue et les mécanismes de coordinations.

Je vous souhaite une bonne poursuite des débats sur un sujet qui est je pense d'un intérêt majeur, économique bien sûr mais surtout et avant tout sociétal.

Merci beaucoup.

## Mme Maria ARENA Députée européenne Présidente de la Commission des Droits de l'Homme

C'est vraiment un plaisir d'être parmi vous aujourd'hui. Malheureusement, j'aurais tellement aimé être avec vous physiquement. La situation sanitaire actuelle ne nous le permet pas et on voit à quel point le numérique finalement nous aide à nous connecter, à nous rencontrer et à continuer à travailler sur des sujets qui sont tellement essentiels.

Et donc, tout d'abord merci à l'AIMF d'avoir maintenu cette rencontre, d'avoir mis à l'honneur cette question du numérique et de m'avoir invitée au niveau du Parlement européen. Alors, vous le savez, au niveau du Parlement européen, je préside la Commission des Droits de l'Homme, dans laquelle nous travaillons sur la question du numérique évidemment parce qu'on l'a dit, les différents intervenants l'ont dit, que ce soit la Maire de Tunis, le Gouverneur de Kinshasa ou encore Koen Doens, il y a de formidables opportunités qui sont offertes par le numérique et on l'a vu dans le cadre de la Commission des Droits de l'Homme, la capacité que les citoyens ont pu, au travers le monde, s'organiser grâce aux plateformes numériques pour revendiquer leurs droits et c'est important de pouvoir les soutenir mais on voit aussi les travers que le numérique peut avoir dans le cadre de la question des Droits de l'Homme, dans lesquels des mécanismes de surveillance sont organisés par le numérique, empêchent la liberté d'expression -j'ai travaillé récemment avec une journaliste des Philippines, qui est une bloggeuse, et qui est condamnée dans son pays simplement pour avoir utilisé des réseaux sociaux et avoir demandé, à travers ces réseaux sociaux, le droit à la liberté d'expression. Et donc, on voit là qu'il y a une tension entre les opportunités du numérique et les régressions que le numérique peut également organiser en matière des Droits de l'Homme.

Mais, le numérique c'est aussi de formidables opportunités pour l'éducation, pour l'économie, pour l'innovation, en sachant que si on pense que le numérique est dans toutes les têtes, dans toutes les poches, dans tous les foyers, dans toutes les administrations, malheureusement ce n'est pas le cas et la fracture numérique dont on parlait avant la crise sanitaire, n'a fait qu'exploser davantage la crise sanitaire, et on voit par exemple, dans le cadre du travail à distance, que la crise sanitaire a imposé, les différences entre les statuts où il est plus facile pour des cadres de travailler à domicile que pour des travailleurs de l'industrie de travailler à domicile et d'être moins protégés que les cadres. On voit par exemple dans l'éducation à distance une vraie fracture avec des foyers qui ne disposent pas des infrastructures numériques voire des connexions nécessaires. On voit également la fracture générationnelle, des personnes qui sont plus âgées et qui n'ont pas accès à ces connexions numériques ou encore, on l'a dit, des fractures territoriales, des territoires qui n'ont malheureusement pas la connectivité nécessaire pour pouvoir faire face à ces différents enjeux.

Alors, encore une fois, je le disais, le numérique est une formidable avancée, c'est une révolution technologique qu'il ne faut pas prendre à reculons. Rien ne sert de nier l'évolution technologique, mais il est nécessaire, comme l'a dit Koen Doens tout à l'heure, d'avoir les régulations nécessaires à ces avancées technologiques. Comme dans toute avancée technologique, il est important d'avoir des règles par rapport à ses utilisations. Des règles liées à la captation et la protection des données privées. C'est ce que l'Union

européenne a fait avec son RGPD, c'est sur la protection des données privées parce qu'il y a là une formidable source d'informations mais qui doit être protégée parce que toutes les informations privées ne sont pas bonnes à partager à la fois dans le champ public mais également le champ privé.

Il y a également les questions de l'intrusion par les grands opérateurs privés ou publics dans ces données publiques. Par exemple, nous avons beaucoup travaillé sur les questions des assureurs qui pouvaient utiliser des données privées liées à la santé et ainsi augmenter leur prime sur l'assurabilité des différentes personnes qu'elles avaient à assurer.

Il y a aussi la protection par rapport à la surveillance. Nous avons travaillé avec le Mexique par exemple, sur le fait que les logiciels de surveillance achetés par l'Etat étaient utilisés pour surveiller des journalistes qui malheureusement ont été assassinés parce qu'ils enquêtaient sur des faits de corruption. Et donc, il y a là aussi une donnée importante à avoir sur la problématique de la surveillance ou encore, malheureusement sur la question des discours haineux sur les réseaux sociaux. La France en a été victime avec l'assassinat de Monsieur PATY, l'enseignant qui utilisait, dans le cadre de son enseignement la question de la laïcité et qui a été assassiné pour avoir donner des informations liées à l'exercice de la loi en France. Et donc, il y a là un gros travail de responsabilité sur les réseaux sociaux en matière de discours haineux.

Alors, pour conclure, je pense que les villes, dans leur approche de proximité, sont de formidables acteurs pour appréhender les défis du numérique, pas que les défis du numérique mais bien entendu les défis du numérique et un formidable laboratoire qui doivent nous alimenter à différents niveaux, national, européen, international.

Je pense que, avec ce réseau des villes, nous devons travailler sur l'ensemble des défis dont je viens de parler. Il est essentiel de travailler en maillage étroit avec les autorités locales dans toutes les politiques que nous menons car nous l'avons vu, la gouvernance locale est souvent celle qui intéresse le plus les concitoyens et c'est souvent celle avec qui nous avons la possibilité de passer des messages de démocratie, de participation, mais aussi de citoyenneté, aujourd'hui au niveau global.

C'est en agissant au niveau local avec les villes mais aussi en régulant au niveau global et international que nous pourront joindre effectivement et atteindre les objectifs de démocratie.

Encore une fois, un très grand merci pour votre travail. J'attends avec impatience les résultats de vos groupes de travail, des tables rondes qui ont été organisées avec les experts pour pouvoir alimenter notre travail, ici, au Parlement européen.

Merci encore.

## M. Chawki GADDES Président de l'Instance Nationale de Protection des Données Personnels de Tunisie

Merci à l'Association des Maires francophones de m'avoir invité à prendre part à cette manifestation.

Bienvenue à nos ami.e.s qui nous viennent au-delà des frontières tunisiennes.

En fin de compte, j'interviens aussi aux vues de ma deuxième qualité puisque je suis le Président de l'Association francophone des protecteurs des données, mais c'est avec un petit faible que j'interviens aussi parce que j'ai pris la relève de ce que fait Madame la Mairesse en étant Constituant de la Constitution de 2014, en instituant un chapitre 7 dans la Constitution tunisienne qui a élevé les mairies ou les collectivités locales en quatrième pouvoir dans notre deuxième République et, j'ai eu la chance d'intervenir par la suite à mon humble tâche d'être co-rédacteur du Code des Collectivités locales et rédacteur de la Loi qui a permis d'organiser les élections communales. C'est donc un domaine qui me tient beaucoup à cœur et je suis venu ici disons « prêcher » la bonne parole.

On parle de numérisation. On parle de digitalisation. Et ce qui est centrale, c'est la data, et principalement les données personnelles. Et vues mes fonctions et ma grande conviction dans ce domaine, je suis venu essayé de faire passer un message qui soit le plus clair possible et qui je l'espère influencera vos actions à venir. Car le développement du numérique n'est pas une fin en soi. Cela a été dit et je suis tout-à-fait d'accord. C'est un élément incontournable de l'évolution de nos sociétés et de nos organisations. C'est aussi un constat clair. Mais au centre de tout cela, il y a la data, qui est une ressource propre, assez importante, qualifiée aujourd'hui du nouveau pétrole, de la nouvelle richesse, c'est le cas effectivement. Mais, c'est quelque chose d'indispensable pour alimenter une « smartcity ». On ne peut pas digitaliser une mairie, une collectivité locale, sans s'occuper de la data, en collecter ce qu'il faut pour pouvoir aboutir ou avoir des résultats qu'on se serait tracés avant. Ce qui est important, c'est la bonne gouvernance de la data. Cela a été explicité dans toutes les interventions qui m'ont précédé et ceci mérite une réflexion assez poussée et responsable.

Je dirais qu'il y a principalement 7 points qu'il faut avoir à l'esprit pour chaque projet de numérisation, de digitalisation.

Premièrement, et l'Union européenne l'a citée, la Privacy by design, c'est-à-dire chaque fois que l'on a l'intention de numériser ou de digitaliser, donc de collecter des données, il faut avant de commencer, concevoir la protection des données. Quand on va collecter les données des individus, comment les protéger ? Ne pas entamer le projet et par la suite se dire on a oublié les droits des individus. Il faut commencer par mettre ça sur la table comme étant une indispensable action préalable.

La deuxième règle, ne pas s'atteler à collecter à tour de bras les données. La gestion des données et son traitement coûtent énormément chers. Surtout pour les communes. Il ne sert à rien d'avoir une masse importante. Il faut minimiser la collecte des données et prendre en compte ce dont on a besoin.

Troisième principe, il faut définir la finalité de la collecte et le faire en toute transparence. Vous collectez les données de tous les jours de la vie de vos concitoyens et donc agissez avec eux en personnes responsables. Explicitez pour eux ce dont vous allez en faire et quels sont leurs droits, quelles sont vos obligations.

Quatrième principe, avoir des données mais être dans un carcan protecteur, ce n'est pas quelque chose de très intéressant. C'est pour cela que nous, protecteurs des données, nous avons trouvé la solution. La plupart du temps, la solution n'est pas de connaître qui se trouvent derrière ces données. Nous avons besoin de la donnée brute en elle-même sans pouvoir identifier la personne. Et donc, chaque fois qu'il est possible d'anonymiser les données, ne plus permettre d'identifier la personne, il faut le faire. Lorsque ce n'est pas possible, passer à la pseudo-nominalisation, codifier les données en protégeant les droits des individus, ce qui donne plus de liberté pour traiter ces données. Ce qui permettra d'aller dans des slogans, des projets très importants comme l'open-Gov, mais cela doit passer par la nominalisation ou pseudo-nominalisation des données.

Cinquième précaution, celles qui concernent la protection des données. Quand vous avez des données d'autrui, vous en êtes responsables. Vous ne pouvez pas vous permettre de permettre à des hackeurs de pouvoir les voler, de pouvoir les modifier, de pouvoir les effacer. C'est votre responsabilité et donc faites vos études de sécurité. Prenez les dispositions nécessaires pour garantir la sécurité des données et leur pérennité. Et, lorsque vous travaillez sur des données sensibles, faites des études de risques.

Ce sont les normes aujourd'hui. Je suis en train de reprendre la philosophie générale du règlement générale à la protection des données qui vient d'être cité à plusieurs reprises ce matin mais aussi de la législation tunisienne et dans beaucoup de pays de personnes présentes dans l'assistance.

Sixièmement, il faut nommer un responsable de protection des données en interne. Dans les communes, il faut qu'il y ait un responsable de la sécurité des données. C'est quelque chose que l'on appelle dans les RGPD, un DPO, et moi je dis un délégué à la protection, un responsable de la protection qui serait le vis-à-vis de l'autorité de protection et qui veillera à rehausser le niveau de protection en interne et à servir de conseil.

Septièmement et dernier conseil, mettre en place tout en sachant que les législation vont évoluer en ce sens, être plus proche des personnes qui touchent à la donnée. Mettre en place en interne des chartes de protection des données personnelles. Parce que ce sont là non pas des règles que l'on trouve dans des lois ou des règlements, mais ce sont des considérations qui vont beaucoup plus loin, qui sont, je dirais morales. Il faut avoir des chartes en interne et on en a des exemples dans des communes, dans les expériences comparées.

C'était là le but de mon intervention. Je dis tout simplement qu'il faut aller vers des sociétés digitalisées, des mairies digitalisées mais il faut faire très attention aux données des citoyens pour qu'ils aient encore plus confiance dans ces structures qui sont censés gérer le quotidien.

Merci pour votre attention.

## M. Mustapha LAROUI Ministre tunisien des Affaires locales et de l'Environnement

Monsieur Chawki Gaddès, Président de l'Instance Nationale de Protection des Données Personnelles, Madame Maria ARENA, Députée européenne,

Monsieur Koen DOENS, Directeur général du Développement et de la Coopération à la Commission européenne,

Monsieur Gentiny NGOBILA MBAKA, Gouverneur de Kinshasa, Madame Souad BEN ABDERRAHIM, Maire de Tunis, Mesdames et Messieurs les Maires francophones, Mesdames et Messieurs,

Je suis ravi d'être parmi vous aujourd'hui pour l'ouverture de ce colloque sur les villes numériques et je profite de cette occasion pour remercier les organisateurs du congrès de l'Association internationale des maires francophones pour cet effort louable.

Permettez-moi tout d'abord de souligner l'importance du numérique dans le domaine de la gestion des services publics car tout simplement cet outil est synonyme de transparence et d'efficacité.

Devenir une smartcity est désormais la nouvelle priorité de nombreuses grandes villes du monde. L'utilisation des technologies telles que l'intelligence artificielle ou la big data sera sans doute l'un des éléments les plus importants qui détermineront l'attractivité des villes.

En effet, depuis quelques années, le concept de smartcity ou ville intelligente a révolutionné l'approche avec laquelle les villes sont pensées. Ces villes qui se veulent intelligentes sont porteuses de promesses. Des promesses d'un urbanisme plus économique, plus durable et plus sûr. Les outils qu'offre le numérique dans ce domaine sont innombrables, notamment dans le domaine du transport ou de leurs services, ces applications qui sont de nature à rendre plus facile la vie quotidienne des citoyens, sans parler des technologies numériques qu'offrent aujourd'hui d'énormes possibilités pour une gestion optimisée de l'énergie, de l'eau, des déchets, de la mobilité urbaine, des services numériques et de l'exercice de la démocratie participative.

Mesdames et Messieurs,

Selon la Banque Mondiale, d'ici 2045, la population qui vit dans les zones urbaines devrait augmenter de 50 % pour atteindre 6 milliards de personnes. Pour les collectivités locales, le numérique constitue une opportunité qu'elles doivent saisir pour moderniser leur politique de gestion des territoires et des services offrant ainsi la chance à tous les citoyens de bénéficier d'un service public innovant, performant et accessible à tous.

Toutefois, les projets numériques en relation avec la ville intelligente nécessitent un engagement et une démarche coordonnée et globale associant territoire, citoyens, acteurs institutionnels et entreprises. Les projets numériques sont aujourd'hui dans une dimension stratégique et non pas technique. Les villes intelligentes ont besoin d'une infrastructure de télécommunication qui soit stable, sûre, fiable et interopérable pouvant prendre en charge un volume considérable d'applications et de services utilisant l'éthique.

Il est clair que dans une ville, l'intelligence artificielle optimise les performances de nombreux services urbains. Ainsi, l'éclairage public intelligent combine les capteurs de luminosité et de mouvement, les collectes des déchets utilisent les capteurs de pression et de géolocalisation, les transports publics analysent les données pour optimiser les horaires de tournées des bus et affichent les temps d'attente, la circulation routière est générée par des caméras qui pilotent les feux tricolores, l'irrigation des espaces verts utilisent les capteurs d'hydrométrie et les applications dans ce domaine sont innombrables.

#### Mesdames et Messieurs,

La ville se comprend comme un système structuré sur les équipements socio-collectifs, de services, de réseaux, de mobilité ou d'aménagement urbain. L'approche des ingénieurs AI pour innover une vue, d'améliorer les performances et processus mène à nous demander quel est l'impact de la digitalisation sur le processus de digitalisation, de planification et de gestion de l'aménagement urbain.

Pour simplifier, l'intelligence artificielle est la disposition d'un nombre de capteurs dans l'environnement et la programmation de l'autonomisation et l'ajustement d'un équipement en fonction des signaux envoyés par ces capteurs. Il s'agit donc d'une association du numérique qui relève du domaine des ingénieurs en technologie de l'information et de la responsabilité des collectivités locales d'intégrer les dimensions techniques pour redessiner et repenser les villes dans le but de les rendre plus attractives, plus ergonomiques et où le service donné aux citoyens est de meilleure qualité de façon à correspondre à leurs attentes.

### Mesdames et Messieurs,

Le Ministère des Affaires locales et de l'Environnement, conscient de la portée stratégique du numérique dans le processus de la décentralisation entamée, a lancé un nombre de projets numériques pour la transformation des principaux services offerts aux citoyens et je cite particulièrement, la refonte de la gestion de l'état civil, l'identification unique du citoyen, la numérisation des permis de bâtir, le paiement des taxes, la gestion financière et budgétaire. D'autres projets dans ce domaine sont en cours d'étude ou en concertation avec les différents intervenants.

Je saisis cette occasion pour féliciter toutes les initiatives entreprises par les mairies tunisiennes visant à améliorer les services offerts aux citoyens à travers l'adoption des solutions numériques. Pour finir, je tiens à renouveler mes remerciements aux organisateurs de ce congrès, pour cette invitation, tout en leur souhaitant une bonne continuation dans leurs travaux et bon séjour parmi nous en Tunisie pour nos invités francophones.

Je vous remercie pour votre attention.



### 40ème Assemblée générale

Séance solennelle d'ouverture

## Mme Souad BEN ABDERRAHIM Maire de Tunis

Excellences,

Monsieur Hichem MECHICHI, Président du Gouvernement, Madame Anne HIDALGO, Maire de Paris et Présidente de l'AIMF, Messieurs les Ambassadeurs, Cher.e.s collègues, cher.e.s ami.e.s, chers invité.e.s,

Tunis est très honorée de vous recevoir aujourd'hui, le 10 décembre, journée des Droits de l'Homme, pour tenir les assises de l'Assemblée générale de notre réseau : l'Association Internationale des Maires Francophones.

C'est une occasion de plus pour prouver notre adhésion totale, aussi bien à Tunis qu'au niveau de l'AIMF, en faveur des Droits de l'Homme.

C'est grâce à l'AIMF que depuis maintenant quarante ans, des populations au Maghreb, en Afrique subsaharienne, ou en Asie, ont pu bénéficier de services élémentaires qui constituent la base des droits humains.

Notre appartenance commune à ce réseau magnifique de solidarité, reflète combien nous sommes proches et combien nous partageons des valeurs en commun.

Si chacun de nous a sa propre démarche, sa propre histoire, son propre parcours, nous croyons aussi aux valeurs que nous avons en partage!

Chers ami.e.s,

Et c'est ici à Tunis, il y a quelques siècles, qu'a soufflé le vent de la modernité sur la rive Sud de la Méditerranée.

C'est ici, qu'en 1841, Ahmed BEY, a interdit l'esclavage, puis promulgué, en janvier 1846, le décret d'affranchissement!

C'est ici, autour de l'université Zitouna qu'un poète, un chercheur, qui sondait dans toutes les disciplines la vérité de sa foi, Mahmoud KABADOU, a été reconnu comme un encyclopédiste!

C'est ici que la femme tunisienne a pu acquérir des droits avant-gardistes à travers l'adoption du code du statut personnel en 1956.

C'est en Tunisie qu'une Révolution pacifique a pu consacrer en janvier 2011 les droits humains les plus légitimes de liberté et de démocratie.

Enfin, c'est ici à Tunis que notre réseau, l'Assemblée internationale des Maires Francophones, a concrétisé ses projets innovants d'envergure: la création du Fonds de Coopération, la modernisation de l'état civil et aujourd'hui la numérisation du patrimoine de la ville, la coopération avec le secteur privé pour moderniser, améliorer, innover, relever des défis et garantir la résilience de nos villes et la satisfaction de nos concitoyens.

Mesdames et messieurs, Chers ami.e.s,

Je suis heureuse de vous accueillir dans notre ville, une ville ouverte, verte, une ville moderne, dont les murailles connues sont celles du 8<sup>ème</sup> siècle!

C'est ici que l'on venait s'y réfugier, notamment d'Espagne, les Andalous du 17<sup>ème</sup> siècle, les Sépharades, attirés par ce bonheur, qu'est un règne de Paix et de Liberté!

C'est ici, dans notre Médina, que nous comptons plus de 700 édifices ayant un caractère culturel dont la plupart datent du 17<sup>ème</sup> et du 18<sup>ème</sup> siècle.

Et c'est et grâce au soutien de l'Association Internationale des Maires Francophones que nous sommes en train de mettre en œuvre un magnifique projet de numérisation de ce patrimoine unique dans l'objectif de le sauvegarder et de le valoriser.

Cher ami.e.s,

La numérisation et l'innovation, comme nous l'avons constaté lors du colloque d'hier, sont autant de pistes de rapprochement entre nos villes francophones, et une base commune pour affirmer notre forte solidarité. La pandémie de la Covid-19 nous a prouvé que la numérisation n'est plus un choix. Elle est une nécessité absolue pour garantir les droits aux services de base en temps de crise.

Ensemble, nous sommes plus forts et nous développerons des partenariats équilibrés, au service des femmes, de la jeunesse, de son savoir, de son environnement.

L'environnement! Une bataille quotidienne quand la croissance de la ville est très rapide. C'est pour cette raison que nous sommes constamment à la recherche de stratégies efficaces et innovantes pour en assurer la durabilité.

Je suis sûre que les prochaines générations nous jugerons durement là-dessus, c'est pour cette raison qu'il ne faut pas hésiter à prendre les décisions courageuses et encourager les initiatives réussies, je pense entre autres à la mobilité douce.

Je suis sûre que de nouvelles perspectives d'échanges entre nos villes émergeront de nos relations, notamment pour faire face aux crises communes. La pandémie du Covid-19 nous a démontré notre vulnérabilité face aux catastrophes et la nécessité d'œuvrer ensemble pour garantir la résilience de nos villes respectives.

Votre présence aujourd'hui parmi nous malgré les restrictions liées à la crise sanitaire internationale donne à tous les militants de la coopération internationale décentralisée, l'espérance du lendemain.

Pour cela, soyez-en remerciés.

Bienvenue, encore une fois, parmi nous, et que votre séjour à Tunis soit aussi agréable que fructueux.

Merci de votre attention!

### Mme Anne HIDALGO Présidente de l'AIMF, Maire de Paris

Madame la Maire de Tunis, chère Souad BEN ABDERRAHIM,

Monsieur le Ministre-Président de Wallonie, cher Elio Di RUPO (en visioconférence),

Monsieur le Secrétaire d'État chargé du Tourisme, des Français de l'Étranger et de la Francophonie, cher Jean-Baptiste LEMOYNE,

Monsieur le Secrétaire général de l'Union du Maghreb Arabe, cher Taïeb BACCOUCHE,

Monsieur l'ambassadeur, conseiller spécial de Louise MUSHIKIWABO, Secrétaire générale de la Francophonie, cher Désiré NYARUHIRIRA (en visioconférence),

Monsieur le chef du gouvernement tunisien, cher Hichem MECHICHI, merci de nous honorer de votre présence,

Et puis un salut fraternel, amical à tous mes collègues Maires francophones et à la très belle équipe de l'Association internationale des Maires francophones, avec son Secrétaire permanent, cher Pierre BAILLET,

Je suis très heureuse d'être avec vous aujourd'hui à Tunis et je remercie Souad BEN ABDERRAHIM, car c'était pour nous un moment important, d'être en capacité de se réunir, une partie d'entre-nous physiquement, une autre partie en visioconférence. Ce n'était pas simple, c'était un défi à relever. Je veux remercier la ville de Tunis, vous remercier, Madame la Maire et l'ensemble du gouvernement tunisien pour les conditions exceptionnelles qui ont permis de se réunir ici. C'est notre première rencontre physique pour beaucoup d'entre-nous et que ce soit ici à Tunis et sur le terrain de la Francophonie, je crois que c'est un symbole encore plus grand, à la fois de renaissance et finalement de réouverture à un monde qui s'est fermé à cause de cette pandémie.

Je vais donc vous dire mon bonheur d'être ici avec vous.

En préambule, je souhaiterais rendre hommage à nos collègues décédés, il y en a plusieurs. Je pense surtout à notre collègue et ami Firsat SOFI ALI, gouverneur d'Erbil, ville qui a rejoint l'AIMF en tant que membre associé en juin 2019. Le 18 novembre dernier, Firsat SOFI ALI est décédé des suites du Covid. Il avait 42 ans. Je voudrais, à travers lui, rendre hommage à toutes les victimes de la pandémie.

Nous sommes aussi à une date anniversaire, la commémoration de la mort du leader syndical Farhat HACHED. Je voudrais dire combien sa mémoire fait partie de ce que nous portons comme valeurs.

Je voudrais, si vous êtes d'accord, que nous puissions faire une minute de silence en hommage aux victimes. Je vous remercie.

La Francophonie : ce qui nous unit est à la fois une langue, une langue qui véhicule des valeurs, une langue qui se conjugue avec d'autres langues maternelles, c'est la grande force de la Francophonie, elle ne s'impose pas. Elle ne se substitue pas. Elle est avec et elle permet à des femmes et des hommes, partout sur la planète, de continents très différents, d'histoire et de culture très différentes, non

seulement de se comprendre ce qui est déjà la base de ce qui permet de construire des sociétés humaines mais aussi de se reconnaître dans des références qui sont des références de valeurs universelles qui nous tiennent à cœur. C'est ça la Francophonie. Et le fait que l'AIMF soit ce rassemblement de femmes et d'hommes qui adhèrent à cette Francophonie, qui se reconnaissent dans ces valeurs communes, dans cette histoire commune, qui partagent cette langue et que cette association des maires francophones réunisse des Maires, c'est-à-dire des femmes et des hommes qui sont à l'échelle de gouvernement, eux-mêmes à échelle humaine, est quelque chose de très important.

Ce qu'apporte l'AIMF au mouvement francophone international c'est notamment de pouvoir rendre concrets des projets qui permettent aux valeurs auxquelles nous croyons de se traduire dans la réalité. Tous les jours, à partir de nos compétences qui sont les nôtres, celles de maires, partout dans le monde, nous nous appuyons sur ces valeurs, sur un réseau extrêmement fraternel, pour construire des actions concrètes qui couvrent l'ensemble des domaines de l'action municipale. Et nous avons des projets magnifiques qui permettent à des populations de bénéficier d'une qualité de vie meilleure à travers ces projets que nous portons.

Mais cette année, nous l'avons vu, nous avons toutes et tous traversé une année terrible : la pandémie, les questions de santé et leur répercussion économique sont venues bousculer nos agendas, non pas nos certitudes et nos actions. Et je veux dire ici, dans cette année particulièrement terrible, l'AIMF a su faire preuve, à la fois d'efficacité et de mise au cœur de nos actions, la solidarité internationale. J'ai souvenir des réunions que nous avons eues au tout début de cette pandémie avec les maires du réseau francophone pour échanger sur nos réalités et bien sûr partager nos solutions. Il est ressorti de ces échanges qu'il faut faire, des questions de santé publique, des questions essentielles de notre coopération.

Cette Assemblée générale nous réunit à la fin d'une année éprouvante. Elle a été marquée par une crise sanitaire d'une ampleur inédite, qui a bouleversé nos vies et notre rapport aux autres. Elle a accru encore les inégalités sociales et nous devrons collectivement apporter une aide aux personnes les plus vulnérables, touchées par la maladie mais aussi les répercussions économiques de la crise.

Nous avons su être à la hauteur de ce défi. Je veux vous remercier Pierre BAILLET. En quelques semaines, nous avons réagi sur nos territoires, défini des priorités et partagé nos expériences. Je veux saluer la mobilisation exceptionnelle des villes de notre réseau parce qu'en fait, notre réseau ne fonctionnerait pas s'il n'y avait pas un engagement personnel de chacun des maires et des équipes municipales. Je ne les citerai pas toutes mais Genève et Lausanne étaient présentes, Namur et Woluwe St Lambert, Nantes, Lyon et Bordeaux, Luxembourg, Phnom Penh et Vientiane, Nouakchott mais aussi Paris. Nous avons été extrêmement présents dans cette solidarité internationale.

Notre réseau s'est aussi mobilisé au-delà de la pandémie, mais en lien quand même, sur une opération dont nous pouvons être fiers parce qu'elle a été conduite avec efficacité et rapidité. Je pense bien sûr à l'attention que nous avons portée à Beyrouth, lorsque Beyrouth a été frappée par cette explosion du 4 août dernier et, grâce à l'AIMF, nous avons pu porter ce projet d'hôpital qui accueille des malades du Covid et nous avons aussi réagi face à l'urgence. Je pense aussi notamment à la situation très particulière de l'Arménie et de Erevan qui a dû faire face à l'afflux de réfugiés du Haut Karabagh. Làaussi, tout cela se conjuguant avec la crise sanitaire, l'AIMF a été présente pour apporter son soutien dans l'urgence à nos ami.e.s de Erevan.

En parallèle, bien sûr, nous avons continué à travailler sur des projets qui permettent de faciliter l'accès à la santé, notamment des populations les plus fragiles. Je veux parler, ici, des beaux projets de Tunis, Libreville, Antananarivo, Ouagadougou... Nous avons conduit un certain nombre de projets emblématiques, avec l'un de nos partenaires avec qui nous avions scellé il y a quelques années des partenariats très féconds, je pense à la Fondation Gates et à l'Union européenne.

Nous avons travaillé, avec cette réalité nouvelle qui est la pandémie et nous avons pu montrer l'agilité et la capacité de notre organisation à intervenir. Et nous aurons, dans l'année qui vient, à nous mobiliser puisque que, si l'on reste sur le terrain de la pandémie, la vaccination des populations sera bien évidemment un sujet important, sur lequel l'AIMF pourra et sera aux côtés des maires sur l'ensemble des continents où la Francophonie existe.

Je voudrais revenir sur un deuxième sujet qui me paraît très important et qui est au cœur de ce que l'AIMF a développé, c'est notamment la place des femmes, l'éducation des filles et l'accès des femmes aux responsabilités notamment dans les gouvernements locaux.

C'est un sujet qui nous mobilise toujours et je veux saluer, d'ailleurs, le fait que nous ayons beaucoup plus de femmes élues dans toutes nos villes, une mobilisation extraordinaire de notre réseau, avec de la formation, de l'accompagnement, du soutien à toutes ces femmes qui ont pris des responsabilités et on sait combien des femmes prenant des responsabilités notamment à l'échelle locale deviennent des sortes de « role models » pour les petites filles qui se disent que c'est possible d'accéder à des responsabilités. L'AIMF a été très présente en soutien à des programmes d'éducation dédiés à l'égalité, dédiés aux petites filles pour qu'elles ne soient pas privées de l'accès à l'enseignement et qu'elles puissent devenir celles qui vont construire notre avenir. Je ne reviendrais pas sur ces nombreux rapports de l'ONU, lorsque les femmes accèdent aux responsabilités locales, la démocratie progresse, pas simplement pour les femmes, mais aussi pour les hommes.

Nous avons, avec l'AIMF, financé beaucoup de projets, notamment des bâtiments scolaires. Depuis 5 ans, ce sont 2 millions d'euros qui ont été fléchés dans cette direction par l'AIMF et bien sûr, nous allons poursuivre ce sujet et je voulais vous dire et en lien avec la thématique qui est celle du numérique que nous avons créé à Paris une école du numérique pour les jeunes, qui est une école qui se fait après l'école et qui permet aux jeunes de se former au langage du numérique à partir de choses qui leur tiennent à cœur et qui sont en général des projets culturels. Cette école s'appelle TUMO. On a été inspiré par un exemple extraordinaire qu'on avait vu à Erevan. Et cette école, aujourd'hui, fonctionne à Paris. Beaucoup de pays dans le monde regardent car il s'agit d'une pédagogie alternative très intéressante, attachée au numérique et on sait combien le numérique est un sujet crucial pour améliorer la qualité de vie au quotidien des populations dont nous avons la responsabilité, que ce soient les pouvoirs nationaux ou les pouvoirs locaux, et cette école TUMO est un outil exceptionnel que nous pouvons aussi partager, diffuser et construire. Nous avons aussi un second projet que je souhaite partager avec vous car il peut également faire l'objet de nos partenariats et de nos coopérations, c'est la création future, en septembre 2021 à Paris, d'une école pour les jeunes après l'école, dédiée aux questions relatives au climat, l'Académie du Climat.

Deux outils qui peuvent aussi être essaimés, être partagés et bien sûr, adaptés à chacune des réalités.

Bien sûr, notre réseau s'est beaucoup mobilisé sur les questions d'environnement, sur les questions relatives à l'eau, la gestion des déchets. Nous avons tous appris ces dernières années que les déchets

sont en fait une source d'énergie et pas simplement des choses qu'il faudrait évacuer et cacher. Et nous avons élaboré beaucoup de coopérations entre nos villes. Et je veux ici saluer le travail accompli.

Enfin, parce j'ai parlé des femmes, j'ai parlé du numérique, ce sont deux sujets sur lesquels la diplomatie des villes a des perspectives extraordinaires devant elle et l'AIMF à l'avant-garde de cette diplomatie des villes qui ne se substitue pas à la diplomatie des Etats, qui n'est pas là non plus pour gêner la diplomatie des Etats, mais qui est quelque chose de plus agile, peut-être d'un peu plus libre, parce qu'à l'échelle locale, je pense qu'on arrive souvent à dépasser des conflits de communautés, de visions, de points de vue, parce qu'on est accroché à des projets très concrets. Je veux le dire ici, devant le Chef du Gouvernement tunisien, Son Excellence, devant bien sûr aussi Monsieur le Ministre et les Ambassadeurs présents mais aussi devant le représentant de l'OIF, que nous sommes un outil et qu'il faut vraiment « abuser » de nous, au bon sens du terme, parce que nous sommes plein d'énergie, plein d'idées, et que nous avons envie de contribuer à rendre le monde meilleur, à lutter contre la violence. Il n'y a pas plusieurs façons de lutter contre la violence, il y a le dialogue et la réalisation de projets concrets.

Je voudrais vous remercier. Remercier de votre engagement. Vous dire que tout à l'heure nous célèbrerons les femmes qui ont été retenues pour leurs très beaux projets. Ce sont les Femmes Francophones de l'année. Ça va dans la droite ligne de ce que j'ai dit précédemment sur le fait que les femmes accèdent à des responsabilités dans tous les domaines et je veux vous dire un immense merci et ma fierté d'être Présidente de cette très belle association qui est une association dans laquelle j'apprends tous les jours et je peux vous dire que je m'inspire de ce que vous faites, les uns et les autres, dans vos villes. C'est une vraie source d'inspiration, une source de fierté et aussi un réconfort de savoir que ce réseau existe, qu'il est actif et qu'il contribue à faire changer le monde.

Merci infiniment.

## M. Hichem MECHICHI Chef du Gouvernement tunisien

Madame la Présidente de l'Association internationale des Maires Francophones,

Monsieur le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Tourisme, des Français de l'Etranger et de la Francophonie,

Mesdames et Messieurs les Maires,

Honorables invité.e.s,

Il m'est particulièrement agréable de m'adresser à vous aujourd'hui à l'occasion des travaux de l'Assemblée générale de l'Association internationale des Maires Francophones qui se tient aujourd'hui sous le thème des Journées de la ville francophone et du numérique.

Je voudrais tout d'abord vous féliciter pour le choix de ce thème que je considère d'une grande pertinence, compte tenu d'une part du contexte sanitaire mondial, exceptionnel, qui a souvent imposé le recourt au numérique comme principal moyen de communication, d'autre part, eu égard aux liens étroits entre ce sujet et le thème du 18ème Sommet de la Francophonie prévu à Djerba en 2021, à savoir la connectivité dans la diversité, le numérique vecteur de développement et de solidarité dans l'espace francophone.

Je souhaiterais également réitérer l'intérêt que porte la Tunisie à l'AIMF, réseau mondial des élus francophones et de leurs associations, et de l'importance que nous accordons à ce projet commun. Cet intérêt s'illustre tant au niveau de la forte présence tunisienne au sein de ce réseau à travers huit villes et la Fédération Nationale des Villes Tunisiennes, au niveau de la richesse de la coopération entre les villes tunisiennes et l'AIMF, comme en témoigne l'ampleur des projets commun et des manifestations coorganisées tout au long de ces dernières années.

Mesdames et Messieurs les Maires, Honorables invité.e.s,

Dans son chapitre 7, la Constitution tunisienne de 2014 précise que le pouvoir local est fondé sur la décentralisation concrétisée par des collectivités locales qui couvrent l'ensemble du territoire national. Une des étapes principales vers la décentralisation a été l'adoption du Code des collectivités locales en avril 2018 ainsi que les élections municipales en mai de la même année.

A travers des principes, telle que la subsidiarité, la libre administration ou l'autonomie locale, la décentralisation en Tunisie prévoit le transfert de certaines compétences des institutions centrales vers des entités et collectivités locales qui disposent de compétences propres, de compétences partagées avec l'autorité centrale et de compétences déléguées par cette dernière.

Je souhaiterais également rappeler la teneur de l'article 12 de la Constitution qui stipule que l'Etat agit en vue d'assurer la justice sociale, le développement durable et l'équilibre entre les régions, en tenant compte des indicateurs de développement et du principe de l'inégalité compensatrice.

La décentralisation en Tunisie est un processus en cours qui permet de prendre des décisions au plus proche des citoyens garantissant ainsi l'émergence d'une démocratie de proximité et une prise de décisions à l'échelle locale grâce aux élections municipales et à la participation du citoyen dans la gestion des affaires locales dont notamment le budget participatif.

La Tunisie considère que les collectivités locales peuvent constituer une passerelle entre le local, le national, le régional et l'international à travers l'établissement de relations extérieures de coopération décentralisées fondées sur le partenariat, la solidarité, un nouvel esprit innovateur et responsable de citoyenneté.

Mesdames et Messieurs les Maires, Honorables invité.e.s,

A travers ces projets, ces actions et ces efforts de réflexion, grâce aux contributions de près de 300 membres issus de 50 pays francophones, l'AIMF a réussi à se positionner en tant que levier décisif et reconnu de la coopération décentralisée dans l'espace francophone. La multitude de crises économiques, sociales et sanitaires auxquelles fait face l'espace francophone, nous exhorte, autorités centrales et locales, à agir afin d'en minimiser les effets. Votre proximité avec les populations vous confère une aptitude encore plus consolidée à identifier les besoins des concitoyens.

Dans la promotion des politiques ambitieuses et responsables au service d'une urbanité plus respectueuse de l'Homme et de l'environnement dans le développement des territoires et dans la promotion de la cohésion et de la solidarité, nous serons à votre côté. Nous fédèrerons nos énergies et œuvreront ensemble aux vues de réaliser ces objectifs communs : améliorer les conditions de vie de nos citoyens à travers un accès plus aisé et équitable à l'eau, à l'assainissement, à la santé, au développement économique, à la culture et à la participation aux affaires publiques. Je tiens à rappeler qu'il s'agit ici de quelques exemples des droits fondamentaux, d'autant plus que nous célébrons aujourd'hui même le 72ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 1948.

En perspective de la tenue à Djerba en novembre 2021 du 18ème Sommet de la Francophonie, nous considérons que l'AIMF est appelée à approfondir sa réflexion sur les voies et moyens à même de renforcer l'espace francophone, le développement régional et l'équilibre entre les régions en tant que composantes essentielles devant enrichir et consacrer cet espace dynamique. Je suis persuadé que l'AIMF, désignée par les chefs d'Etat et de gouvernement comme l'Opérateur direct de la Francophonie pour la coopération décentralisée lors du Sommet de Cotonou en 1995 et qui œuvre en faveur du dialogue des cultures et de la croissance partagée en Francophonie, agira d'une manière effective aux travaux du Sommet de Djerba et apportera sa contribution tant au contenu qu'aux manifestations de cet événement qui se tiendront à l'occasion de cette manifestation.

Les résultats de vos échanges lors de la journée de la ville francophone et du numérique sur l'apport du numérique au service de l'éducation, de la santé, de l'agriculture urbaine, du logement et de la mobilité ainsi que le constat sur le lien entre le numérique, Droits de l'Homme et gouvernance locale,

contribueront, j'en suis convaincu, à l'enrichissement des débats prévus lors du Sommet de Djerba en 2021.

En attendant cette échéance à laquelle mon pays se prépare intensément avec l'Organisation Internationale de la Francophonie, je vous réitère mes remerciements de votre participation et vous souhaite plein succès dans vos travaux.

# M. Elio DI RUPO Ministre-Président de Wallonie Ancien Premier Ministre de Belgique Ancien Maire de Mons

Bonjour à toutes et à tous,

J'espère que vous-même et vos proches vous portez bien et je voudrais féliciter le Secrétariat et tous les experts qui tournent autour de l'Association car vos travaux sont remarquables.

On me demande de dire quelques mots sur la digitalisation et la numérisation dans le cadre de la responsabilité des villes, des communes, voire des autorités régionales. Je le fais bien volontiers, en m'excusant auprès de vous si je ne peux être présent physiquement.

Je voudrais juste vous dire ceci : le défi de la digitalisation, de la numérisation est un défi majeur. Majeur, car les choses sont simples. Si les villes, les collectivités territoriales, les régions, ne s'y engagent pas pleinement, soit très rapidement, ces mêmes institutions se retrouveront en retard dramatique par rapport à d'autres qui seront à la pointe et qui, vraisemblablement, créeront des dynamiques économiques, sociales, toutes autres.

Alors, que faut-il entendre par numérisation, digitalisation? Il faut entendre que l'on doit faire en sorte que tous les actes administratifs que nous accomplissons, soient des actes automatisés. Nous devons faire en sorte, qu'il y ait au-delà des formulations, de l'intelligence ajoutée, que tout ce qui concerne par exemple les marchés publics, tout ce qui concerne les contacts avec les citoyens, tout ce qui concerne la délivrance de documents, d'autorisations, que tout cela soit le plus automatisé possible. On devrait, au départ d'un téléphone, par simple reconnaissance faciale, pouvoir ouvrir à nos concitoyens ou aux responsables d'entreprises, toutes les portes administratives, c'est-à-dire l'accès à tout ce dont ils pourraient avoir besoin et, dans toute la mesure du possible, les documents, les actes, les autorisations, ils pourraient les recevoir en retour non seulement d'une manière très rapide mais d'une manière digitalisée. Certains disent nous allons perdre notre âme, on va perdre beaucoup d'emplois! Je ne le sais pas, mais une chose est certaine, c'est qu'il y aura des transferts de profils professionnels et on aura toujours besoin de maîtriser la mécanique digitalisée et numérisée. Et peut-être que ça serait l'occasion, en parallèle à la numérisation, à la digitalisation, de l'ensemble de nos administrations, des unités administratives, de redonner plus de sens, plus d'attention, à la dimension humaine au sein de nos institutions. Et dans la hiérarchie des éléments importants, c'est clair que l'être humain prime et qu'il est au-dessus de tout instrument technologique.

Alors voilà, ça demande énormément de travail. Ça va nous demander beaucoup d'efforts, mais je pense que l'exigence actuelle de nos concitoyens, de nos entreprises, sont tels, que nous, autorités territoriales, autorités régionales, nous devons nous acquitter de cette responsabilité.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent travail.

# Mme Louise MUSHIKIWABO Secrétaire générale de la Francophonie

### Texte lu par M. Désiré NYARUHIRIRA, Conseiller spécial

Monsieur le Premier Ministre,

Madame la Maire de Tunis,

Madame la Présidente de l'Association internationale des Maires francophones,

Monsieur le Secrétaire d'Etat français auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Tourisme, des Français de l'Etranger et de la Francophonie ;

Monsieur le Secrétaire général de l'Union du Maghreb Arabe,

Mesdames et Messieurs les Maires,

Monsieur le Secrétaire permanent de l'AIMF,

Mesdames et Messieurs,

La Secrétaire générale de la Francophonie, Son Excellence Madame Louise MUSHIKIWABO, aurait aimé participer à cette ouverture de l'Assemblée générale de l'AIMF. Mais son agenda ne le lui a malheureusement pas permis. Elle m'a demandé de lire ce message en son nom :

« Tunis accueille donc aujourd'hui la 40<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'Association internationale des Maires francophones. C'est un symbole fort, pour votre Association, mais aussi pour toute la famille francophone. Si j'aurai dans quelques jours la chance de m'y rendre à l'occasion d'une visite officielle à l'invitation du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Kaïs SAÏED, il ne m'a malheureusement pas été possible d'être aujourd'hui à vos côtés. Je vous prie de m'en excuser.

Permettez-moi tout d'abord de saluer la Maire de Tunis, Madame Souad BEN ABDERRAHIM et son équipe, pour avoir œuvré avec l'AIMF à la parfaite organisation de cette Assemblée générale et de ses travaux préparatoires.

Comme vous le savez, la Tunisie occupe une place toute particulière au sein de la Francophonie, et ce depuis plus de 50 ans déjà.

Le Président Habib BOURGUIBA fut l'un des « architectes » de la Francophonie institutionnelle, aux côtés de Léopold Sédar Senghor du Sénégal, Hamani DIORI du Niger et Norodom SIHANOUK du Cambodge. Ces hommes d'Etat visionnaires ont souhaité faire du français une langue au service de la solidarité, du développement et du rapprochement entre les peuples.

Comme vous le savez, les conditions sanitaires mondiales qui prévalent encore aujourd'hui, nous ont contraints à reporter la tenue du XVIIIème Sommet de la Francophonie. Il se tiendra à Djerba les 20 et 21 novembre 2021, sur le thème « Connectivité dans la diversité : le numérique vecteur de développement et de solidarité dans l'espace francophone» ; un thème dont la pertinence a été renforcée par cette crise sanitaire.

Je souhaite ici saisir l'occasion qui m'est donnée de saluer l'engagement du Président de la République, Son Excellence Monsieur Kaïs SAÏED, et de son équipe, Monsieur le Premier ministre, qui met tout en œuvre pour faire de ce Sommet un succès.

Ce Sommet permettra de prendre la mesure de l'actualité et de la pertinence du projet francophone, 50 ans après sa fondation. Un projet qui rassemble, au-delà des 88 États et gouvernements membres de la Francophonie, des millions de forces vives sur les cinq continents : élus et collectivités, organisations de la société civile, universités, institutions nationales indépendantes, acteurs économiques, etc.

#### Mesdames et Messieurs,

L'Association internationale des Maires francophones, que vous présidez, chère Anne HIDALGO, occupe une place toute particulière dans ce projet francophone que nous avons en commun.

L'année passée, j'avais participé avec beaucoup d'intérêt aux célébrations du 40<sup>ème</sup> anniversaire de la création de l'AIMF et j'avais pu constater à quel point votre Association était animée par ces valeurs de solidarité et de coopération au service des populations.

Je souhaite aujourd'hui louer l'influence de proximité et le travail de terrain de votre Association. L'AIMF fédère en effet aujourd'hui plus de 300 villes et associations dans 54 pays, et conduit des actions qui répondent à de réels besoins en matière de gouvernance et d'aménagement des territoires. Des actions qui permettent de répondre aussi à des situations d'urgence.

Je veux à cet égard saluer tout particulièrement la mobilisation de l'AIMF dans le cadre de la gestion de la COVID 19, à travers l'adoption de son plan de près de 2 millions d'euros, pour l'appui à la gouvernance par l'échange d'informations, d'outils, et la structuration des services municipaux. Le Liban et la Ville de Beyrouth, frappés par une explosion meurtrière cet été, ont bénéficié également de votre soutien pour la remise en état du service spécialisé Covid-19 de l'hôpital de la Karantina de Beyrouth.

### Mesdames et Messieurs,

Ces résultats témoignent du rôle essentiel que l'AIMF joue au plus près des territoires et je crois qu'il est nécessaire de conjuguer encore davantage nos efforts pour avoir davantage d'impact.

En tant que Secrétaire générale de notre cadre institutionnel commun qu'est la Francophonie, je souhaite qu'ensemble - OIF, Acteurs de la Charte, Conférence des OING, Réseaux - nous puissions développer des projets et des plaidoyers plus complémentaires et mieux concertés. Je me réjouis que nous ayons convenu, au sein du Conseil de coopération qui nous réunit, d'unir davantage nos efforts pour mettre en œuvre nos priorités communes.

L'une de ces priorités communes est bien sûr la langue française. A la faveur de la dynamique démographique que bon nombre de nos pays enregistrent, le nombre de locuteurs en langue française augmente. Pour autant, afin que ces chiffres se vérifient, il est important que nous puissions soutenir une offre éducative de et en français de qualité. Il est aussi important que la langue française soit utile, soit vecteur d'emploi et de perspectives d'avenir pour la jeunesse. C'est pourquoi nous avons intérêt à agir ensemble et plus efficacement dans les domaines de l'éducation et de la formation, où les villes et les territoires ont une connaissance fine des réalités et des besoins.

Au-delà, la langue française doit bien sûr pouvoir mieux se positionner dans l'univers numérique, afin de diffuser les savoirs et participer à son rayonnement.

C'est notamment pour cette raison, mais aussi parce qu'il est aujourd'hui l'un des plus importants leviers de modernisation, que j'ai fait du numérique une priorité de mon mandat. Je remercie l'AIMF de participer au groupe de travail que j'ai mis en place afin de préciser notre stratégie dans ce domaine pour les années à venir.

Les enjeux sur lesquels j'ai souhaité mobiliser en priorité la Francophonie, en dehors de la question de la visibilité du français, sont ceux de la fracture numérique, de l'éducation aux nouvelles technologies et de la régulation du numérique. Le Sommet de Djerba permettra de présenter une stratégie ambitieuse et des projets structurants dans ce domaine. L'AIMF continuera d'être associée à l'élaboration de la stratégie.

C'est dire toute l'importance que j'accorde aux travaux que vous avez conduits hier, lors de votre Congrès consacré à « la ville francophone numérique ». Je ne doute pas que vos conclusions seront d'un grand intérêt pour nos propres réflexions, et nous veillerons à en tirer le plus grand bénéfice.

A travers une mobilisation dans le domaine du numérique, de l'éducation et de la langue française, c'est en faveur de l'avenir de la jeunesse que nous œuvrons. En 2060, plus des trois-quarts de la population francophone auront moins de trente ans et vivront en Afrique. Ces prévisions sont sources de grand espoir mais constituent un immense défi car il nous faut offrir des perspectives concrètes aux jeunes. Afin de nous y préparer, l'OIF a mené une consultation de la jeunesse afin de recueillir ses préoccupations, ses attentes, ses propositions de solutions. Si nous avons réussi à toucher un grand nombre de jeunes dans le cadre de cette consultation, c'est notamment grâce à l'appui de l'AIMF qui a relayé directement cette initiative auprès des collectivités.

S'agissant de la jeunesse, je mentionnerai également un autre défi sur lequel j'ai souhaité que l'OIF s'engage de manière résolue : il s'agit de l'accès à l'état civil. Des dizaines de millions d'enfants dans notre espace ne sont pas enregistrés sur les registres d'état civil, leur empêchant ainsi de bénéficier de leurs droits les plus fondamentaux : droits civils, politiques, mais aussi économiques et sociaux. Dans ce domaine, l'AIMF peut mettre à profit ses travaux et nous faire partager son expérience.

Une autre grande priorité partagée est celle de l'égalité entre les femmes et les hommes. J'ai notamment lancé cet été une initiative « la Francophonie avec Elles », pour accompagner les femmes francophones en situation de vulnérabilité qui subissent de plein fouet les impacts socio-économiques de la crise que nous vivons actuellement. 59 projets répartis dans 20 pays d'Afrique et de la Caraïbe vont ainsi bénéficier de l'appui de l'OIF à travers ce fonds pour un montant total de près de 3 millions d'euros.

Enfin, je rappellerai mon engagement en faveur du renforcement de la dimension politique et multilatérale de la Francophonie.

Nous l'avons ensemble constaté : le multilatéralisme a été encore davantage fragilisé par la crise sanitaire qui, pourtant et paradoxalement, a démontré que nous avions plus que jamais besoin de coopération internationale. Je suis profondément convaincue que la Francophonie, dans toutes ses composantes, a un rôle à jouer dans ce nécessaire mouvement de refondation du cadre multilatéral. La coopération

décentralisée et la diplomatie des villes que mènent l'AIMF et ses villes membres constituent des réponses aux défis multiples et interconnectés auxquels nous devons faire face. Parmi d'autres, le numérique est assurément un des domaines sur lesquels la Francophonie pourra faire valoir sa valeur ajoutée politique et multilatérale.

Je souhaite que votre Congrès et Assemblée générale 2020 soient des plus fructueux.

Je vous remercie. »

## M. Jean-Baptiste LEMOYNE

Secrétaire d'Etat français auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Tourisme, des Français de l'Etranger et de la Francophonie

Madame la Présidente, chère Anne HIDALGO, Monsieur le Secrétaire général de l'Union du Maghreb Arabe, Monsieur le Conseiller spécial qui nous entend je crois, Monsieur l'Ambassadeur, Mesdames et Messieurs les Maires,

Cher.e.s ami.e.s, parce que la grande famille francophone est réunie grâce à nos ami.e.s tunisien.ne.s, ce matin, ici, j'avoue que c'est un grand plaisir de pouvoir enfin se retrouver physiquement, de ne pas être séparés par un écran et se voir par pixels interposés. On le doit aussi grâce au travail conduit par l'équipe de l'AIMF que je salue à travers son Secrétaire permanent, l'ensemble de celles et ceux qui aux côtés de la ville de Tunis ont permis ce beau succès car, pour beaucoup d'entre-nous, c'est une des premières fois que nous nous retrouvons en présentiel et je vois, là, les visages et les regards accourus depuis les quatre points du continent africain et j'adresse un salut amical à tous les autres qui nous suivent à distance.

C'est un immense plaisir doublé d'un grand honneur d'intervenir ce matin dans le cadre de votre Assemblée générale, ici à Tunis.

Tunis, une ville – pas n'importe laquelle – dans un pays – pas n'importe lequel – qui l'un et l'autre représentent beaucoup dans le passé, le présent et le futur de la Francophonie. Songez que c'est déjà la 3ème fois que Tunis accueille cette manifestation après les éditions de 1990 et 2015.

Quelle plus belle introduction pouvions-nous imaginer, rêver, pour ces grandes échéances de la Francophonie qui vont se dérouler ici en 2021, à Tunis, à Djerba et dans plusieurs endroits du pays.

Plaisir et honneur, disais-je, et je veux vous saluer chaleureusement, Madame la Présidente, chère Anne HIDALGO, vos efforts constants depuis 2014 pour que cette Francophonie s'incarne, qu'elle ait un visage à la fois de la bienveillance et de l'efficacité, je vais y revenir.

Alors cette langue française, on le voit, c'est cette Francophonie, cette dialectique entre, à la fois l'unité, ce que nous avons en commun, en partage, cette langue, et la diversité effectivement. Je lisais d'ailleurs le mot d'ordre sur lequel était placé la réunion : « Réunir les destins, respecter les diversités », c'est vraiment ça et, il n'est que de convoquer Albert Camus qui clamait « Ma patrie c'est la langue française », ou Léopold Sédar Senghor qui décrivait le français comme « les grandes orgues, qui se prêtent à tous les timbres, à tous les effets, des douceurs les plus suaves aux fulgurances de l'orage », sans oublier Tahar Ben Jelloun qui voit dans la Francophonie « une maison pas comme les autres » où « il y a plus de

locataires que de propriétaires ». Et comme nous sommes ici, en Tunisie, qui était aux avant-postes pour la création de cette organisation, je veux saluer naturellement ce père fondateur qui était Habib Bourguiba et qui justement, déjà, il y a 55 ans, devant l'Assemblée nationale du Niger, disait que cette langue française contribue à renforcer notre destin intellectuel, à faire de nous des hommes, j'ajoute des femmes, puisque l'on est en 2021, à part entière.

Mais la première leçon est que la langue française n'a pas de propriétaire et donc je crois que cette langue se mijote sur les 5 continents, elle se malaxe par tous les accents, de toutes les tournures, elle est pétrie par toutes les variations et c'est d'ailleurs pourquoi nous avons souhaité ce dictionnaire des francophones qui va pouvoir réunir toutes les acceptions, toutes les variations du français. C'est l'un des projets sur lequel le Président de la République a insisté en 2018 parce qu'il a souhaité un réengagement de la France en matière de Francophonie au niveau de ses institutions nationales et c'est heureux qu'il y ait ces dynamiques, nationales et locales, qui se rencontrent pour faire en sorte que cet héritage dont nous sommes dépositaires soit dynamique.

La deuxième leçon de tous ces grands penseurs ou fondateurs, c'est que la langue française a une fonction. Elle est utile. C'est le véhicule de valeurs, Chère Anne, vous l'avez dit. Ça rassemble très largement : la solidarité, la diversité culturelle, la démocratie, les droits de l'homme, le droit à l'éducation.

Et donc on le voit, la Francophonie est outil d'émancipation. On n'a pas à défendre cette langue juste parce qu'elle est une langue flamboyante mais parce qu'elle est un outil d'accès à un certain nombre de biens et de besoins si essentiels à chacune et à chacun.

Et donc, la Francophonie appartient à tous les peuples, et sa mise en actes appartient à toutes les volontés, singulièrement celle des élus locaux – je veux rendre hommage aux actions que vous conduisez les uns et les autres - parce que si la Francophonie ce sont des paroles en français on voit bien que l'AIMF ce sont des actes en français partout dans le monde. Et c'est là que je veux vraiment saluer l'engagement au quotidien.

C'est vous qui faites que la Francophonie est une réalité. C'est une réalité à côté de laquelle beaucoup de nos concitoyens peuvent passer à côté. Et grâce à vous, il y a un éveil qui se fait et donc, très concrètement, le cœur de la Francophonie, il bat ici, il bat dans vos communes, il bat grâce à l'AIMF et cela doit être dit.

Grâce à l'AIMF, on a une Francophonie de projets, une Francophonie de missions, une Francophonie qui change la vie. Bref, on ne se paie pas de mot. On n'est pas là pour mettre en place des grands concepts. Ce sont des outils concrets et opérationnels. Vous l'avez prouvé en 2020 avec ces plans de soutien, pour aider les collectivités à faire face à cette pandémie. Je sais que cela s'est appliqué ici à Tunis avec un soutien au centre de santé municipal. C'est du concret qui a été aussi appliqué à Beyrouth. On a tous été touchés, frappés, par l'onde de choc du 4 août et de cette explosion. Cette onde de choc, on l'a ressentie à Paris, on l'a ressentie à Tunis, on l'a ressentie à Kinshasa, bref, elle nous a tous touché.e.s, tous ému.e.s et bien, l'AIMF, les Maires francophones que vous êtes avez été au rendez-vous puisque vous avez permis la remise en état du service Covid de l'hôpital Karantina de Beyrouth. Ça, c'est du concret.

Puis naturellement, on évoquait Erevan, les tristes événements, toute l'action humanitaire qui doit venir soulager la douleur du peuple arménien et bien, là aussi, c'est du concret. Vous avez été en première ligne.

C'est pourquoi, la France est très heureuse d'être aux côtés de l'AIMF, de lui apporter un soutien financier aux côtés des autres partenaires que vous avez évoqués parce que sans l'action résolue des Maires, la Francophonie se paierait de mots. Il faut se dire les choses, grâce à vous, la langue française devient le ciment qui assemble des actions concrètes et comment ne pas citer un réseau qui est en train de se structurer, les Maisons de la Francophonie dans un certain nombre de villes, souvent basées sur une démarche associative, que vous accompagnez très souvent et bien ça aussi, c'est très concret.

On évoquait TUMO. Ce qui est formidable dans la Francophonie, ce sont les initiatives qui se prennent ici et là. On a tous été émerveillés par ce centre TUMO à Erevan, qui est juste un choc lorsqu'on le visite. On voit combien cet outil est innovant pour faire en sorte que les jeunes s'approprient les nouvelles technologies et je pense que le numérique que vous avez mis au cœur de vos travaux est essentiel d'un point de vue pratico-pratique pour les jeunes, mais aussi pour rendre désirable l'apprentissage du français. C'est vrai que l'on est un peu en concurrence avec la langue anglaise et, à partir de là, comment faire en sorte que le français soit glamour, et bien, je pense que, à travers le numérique, à travers ce genre de programme, ce qui s'est élaboré à Erevan, Paris s'y est penché et a fait en sorte que cela puisse être disponible également pour d'autres villes francophones.

On le voit, de proche en proche, il y a un effet papillon dans la Francophonie. Ce que les uns ou les autres, vous réalisez, à Libreville, à Montréal ou ailleurs, et bien cela peut trouver à s'appliquer dans un ensemble beaucoup plus vaste et je crois que ça, ça n'a pas de prix. C'est vraiment considérable.

Et c'est pourquoi, je suis convaincu, que Francophonie, solidarité internationale, action locale ont vraiment destins liés et c'est pourquoi, nous sommes en train de travailler en France à un projet de loi sur la solidarité internationale. Ce que l'on veut, c'est doubler les montant mis dans le cadre de la solidarité internationale à la disposition des collectivités locales. Parce que l'on voit bien que là on est en circuit court et que les résultats sont visibles, ils sont tangibles. Madame la Présidente, vous me trouverez toujours à vos côtés pour œuvrer, pour le français, parce qu'on le voit, on le sait, le français est une donnée qui nous apparaît dans nos générations encore quelque chose de naturel, presque d'inné mais qu'il n'y a pas de certitude pour l'avenir. La Francophonie s'est un potentiel. On dit souvent « en 2050, 700 millions de locuteurs... on peut doubler », mais ce potentiel, pour le réaliser, il faut qu'il y ait une conscience de chacun des jeunes francophones, de l'importance de cette langue, ce qu'elle peut lui apporter et, de ce point de vue, quelque part c'est un rendez-vous majeur entre la découverte ou l'ignorance. Cette découverte n'est pas acquise, elle doit être suscitée.

Je voudrais évoquer une chanson bretonne dont les mots peuvent être remplacés. C'est un groupe qui s'appelle Tri Yann qui parlait de la langue bretonne. Les langues régionales en France ont un rôle et elles n'enlèvent rien à la langue française, au contraire, il y a une dialectique aussi. Il disait : « J'ai longtemps ignoré que j'étais francophone, français sans problème, il me faut vivre la Francophonie en surplus ou pour mieux dire, en conscience et si je perds cette conscience, la Francophonie cesse d'être en moi et si tous les francophones la perdent, elle cesse absolument d'être ». La Francophonie n'a pas de papier. Elle n'existe que si à chaque génération des hommes se reconnaissent francophones et, à cette heure, des enfants naissent en Francophonie mais, seront-il francophones ? Nul ne le sait. A chacun, l'âge venu, la découverte ou l'ignorance. Je crois que l'on est tous attachés à cette langue française. On veut tous que la découverte se fasse, que ce ne soit pas l'ignorance qui prédomine et c'est pourquoi, cette journée du 20 mars qui est la Journée de la Francophonie dans le monde, doit s'incarner toujours et davantage dans

chacune de nos communes, je dis nos parce que j'ai la chance d'être élu local, j'ai la chance d'avoir été Maire, et je mesure combien cela repose sur nos épaules.

Je prends un exemple très simple. Pour induire le questionnement, pour induire la découverte, quoi de mieux déjà de pavoiser nos espaces publics le 20 mars, au drapeau et aux couleurs de la Francophonie. Nous l'avons fait dans le réseau diplomatique français. Je sais que de nombreuses collectivités le font également. Je pense qu'il faut que cela devienne systématique parce que rien que la présence d'un drapeau, un drapeau que nous connaissons et qui n'est pas forcément connu des autres, et bien ça créé l'interrogation. Les jeunes vont dire, papa, maman c'est quoi ce drapeau ? La personne ne saura peut-être pas d'ailleurs et ira se renseigner et c'est comme cela que l'on va créer cette capacité à se rendre compte du potentiel, le fait de maîtriser la langue française, de pouvoir étudier en français, de travailler en français partout dans le monde, d'aimer en français... bref, une capacité à accéder au meilleur, à vivre d'une meilleure façon.

Pour toutes ces raisons, je crois que, avec vous, avec l'AIMF, on fait vivre une Francophonie des citoyens, des territoires, une Francophonie en acte et si le français est une langue bien vivante, j'ai pu mesurer que par vos actions conjuguées, vous en faites aussi une langue bienfaisante.

De tout cela, soyez-en remerciés. Bon travaux à toutes et à tous. Vive la Francophonie!

# M. Taïeb BACCOUCHE Secrétaire général de l'Union du Maghreb Arabe

Mesdames et Messieurs,

Honorables participants au congrès annuel des maires francophones organisé dans le cadre des Journées de la « Ville Francophone Numérique »,

Permettez-moi d'exprimer ma gratitude sincère envers Mesdames les Maires de Tunis et de Paris pour leur aimable invitation à la cérémonie d'ouverture de ce grand événement.

Conscient de la contrainte de réunir des représentants régionaux de plus de 30 pays des quatre coins du globe, compte tenu de la situation sanitaire actuelle, j'aimerais saluer les efforts déployés afin de réussir l'organisation de cet évènement avec ce niveau élevé de participation.

En effet, il s'agit d'un cadre optimal facilitant l'échange d'expériences et d'opinions de cultures diversifiés qui ne peuvent s'enrichir mutuellement que par l'acculturation qui est plus que nécessaire de nos jours, pour atteindre un développement plus global et une expansion plus juste, sans différenciation, pour que les grandes et petites communautés locales en bénéficient, qu'elles soient urbaines ou rurales, côtières ou intérieures.

Ceci ne peut se faire que si l'on adopte un sens de solidarité et de coopération efficaces en se dotant d'une mentalité participative lors de la conception de projets mais aussi dans leur réalisation sur le terrain. Ceci implique également la bonne gouvernance afin de parvenir à instaurer la coexistence et la solidarité au sein de communautés capables de s'adapter aux changements, et plus précisément à développer la numérisation qui a l'avantage de réduire le fardeau de la bureaucratie, et d'économiser en coût et en temps ; des milieux qui réconcilient l'économique et le social, préservent le patrimoine et respectent l'environnement sain pour que le résident et le visiteur puissent en profiter, et qui soient transmises de génération en génération, de la même manière que sont transmises toutes les composantes de la culture distinctive et de la civilisation commune.

Alors que nous fêtons l'anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, nous nous réunissons aujourd'hui afin d'échanger sur des thématiques qui se positionnent au cœur de la culture des Droits de l'Homme, dans toutes ses manifestations.

Ce congrès et le colloque d'hier viennent couronner les questions traitées lors des séminaires organisés précédemment par les communes maghrébines, auxquels j'avais participé et qui nous ont motivés à finaliser le projet de numérisation du Secrétariat Général de l'UMA. Suite à la numérisation des archives et de la documentation, nous œuvrons aujourd'hui à la numérisation du courrier de l'ensemble de nos directions et de nos services. Ce projet fait l'objet d'étude avec nos partenaires, et nous nous réjouirions de compter l'Association Internationale des Maires Francophones parmi nous dans sa réalisation.

En conclusion, je voudrais féliciter tous les membres du comité organisateur de cet événement pour le choix des axes et du calendrier, pour sa valeur symbolique et universelle, tout en souhaitant à votre Congrès tout le succès possible.





Prix de la Femme Francophone

# Mme Aude NYADANU Fondatrice de Lowpital

Madame la Présidente de l'AIMF, Maire de Paris,
Madame la Maire de Tunis,
Monsieur le Secrétaire général de l'Union du Maghreb Arabe,
Monsieur le Secrétaire d'Etat,
Monsieur l'Ambassadeur,
Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs,

Bonjour à toutes et à tous. Je suis très heureuse et très honorée d'avoir été nommée cette année Femme Francophone. Je suis une entrepreneure engagée pour la mobilisation citoyenne au service de la santé.

Aujourd'hui, j'aimerais vous parler de deux actions que j'ai impulsées au service de la santé. La première est en lien avec la crise que nous avons tous traversée, que nous traversons encore, la crise Covid-19 car, entre mars et juillet 2020, j'ai mis toute mon énergie au service des hôpitaux de Paris, AP-HP, Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, dans le cadre de cette crise.

Vous avez tous entendu parler du manque de lits en réanimation. Évidemment, ce qui manquait, ce n'étaient pas des lits physiques, mais des personnes autour du lit. Les soignants qui ont eu un rôle prépondérant, avaient besoin de renfort, pour les outiller, pour organiser ces forces vives. Pour tout ce qu'on appelle l'hôpital entreprise, c'est-à-dire toutes les fonctions qui sont aussi nécessaire au bon déroulement des soins. Cet hôpital-entreprise avait également besoin de renfort et c'est dans ce cadre que j'ai lancé, en mars 2020, un appel à volontaires pour venir soutenir cet hôpital-entreprise.

Tout a commencé par un simple formulaire en ligne et en une semaine, grâce à la force des réseaux sociaux, 11.000 personnes se sont mobilisées pour venir en aide aux hôpitaux. Pour organiser ces forces vives, j'ai créé une plateforme en utilisant un outil de messagerie instantanée permettant de créer un lien entre ces volontaires, ces bénévoles et les besoins du terrain via la centralisation des demandes d'aides, d'organisation de la mise en relation entre ces demandes et les bénévoles disponibles pour atteindre une organisation efficace et coordonnée. Au bout d'un mois, 20.000 personnes se sont proposées pour aider les hôpitaux parisiens et au cours de cette première vague de la crise, entre mars et juin 2020, ce sont 1.300 personnes parmi ces 20.000 volontaires qui sont effectivement venues pour participer à la gestion de crise sur différentes activités. Par exemple, des activités audiovisuelles pour pouvoir filmer les séances de rééducation et les faire à distance, des services de ressources humaines pour venir en support au recrutement du renfort soignant via une centrale d'appels, des services de data sciences, de développement pour proposer des petits logiciels et des modélisations afin de prévoir la gestion des stocks de matériels... Je ne vais pas vous citer les 1.300 missions qui ont été mises en place, mais ça vous donne un aperçu.

Cette action est un exemple frappant de la puissance de la mobilisation citoyenne quand elle se met au service de la santé. C'est une conviction que j'ai acquise depuis déjà 4 ans au travers notamment de mon entreprise Lowpital, jeu de mots entre low tech et hôpital. Le concept de Lowpital, c'était justement de rassembler des citoyens pour faire de l'innovation collaborative au service des établissements de santé. Lors de ces événements, nous rassemblons entre 50 et 100 personnes pour réfléchir, ensemble, à des solutions extrêmement concrètes pour améliorer le quotidien à la fois des soignants mais également des patients et de leurs aidants familiaux et pour se faire, nous prenons appui vraiment sur des citoyens totalement extérieurs à ce milieu de la santé que nous envoyons en immersion dans les établissements de santé pour comprendre quels sont les besoins, quelles sont les habitudes et comment on peut inscrire des solutions simples dans ces environnements sans les perturber évidemment. C'est en s'appuyant sur le regard extérieur de ces citoyens que nous proposons des solutions particulièrement originales et innovantes et quand je parle d'innovation, je ne parle pas forcément de technologie, je parle vraiment de nouveaux services, de nouvelles organisations extrêmement simples et pragmatiques qui peuvent avoir un impact très fort. Via ce mouvement, nous avons déjà organisé trois événements, rassemblé 300 personnes en Ile-de-France, lancé 27 projets dans différents établissements de santé, hôpitaux, cliniques, établissements d'accueil de personnes âgées. Aujourd'hui, j'aimerais profiter de ma présence ici pour vous proposer, si vous le souhaitez, de vous joindre à ce mouvement qui a démarré en Ile-de-France mais qui a vocation à s'étendre puisque c'est une méthodologie que nous avons développée, que nous avons raffinée, que nous avons testée depuis 3 ans. J'aimerais la mettre à votre disposition pour pouvoir animer vos collectivités et vos communautés via ces méthodes d'innovation collaborative qui s'appuient notamment sur les jeunes, sur des idées nouvelles et sur la créativité que l'on peut acquérir lorsque l'on se rassemble.

Pour ceux qui ont entendu hier ma vidéo dans l'atelier « Santé », vous m'avez entendu parler du pouvoir de l'ignorance, c'est un terme que j'utilise à dessein, de manière un peu provocatrice pour qu'on le retienne. Mais le vrai pouvoir est le pouvoir de la différence, le pouvoir des regards croisés qui vont pouvoir amener des bonnes pratiques, des suggestions et c'est en rassemblant ces différentes visions que l'on innove vraiment. C'est pourquoi j'aimerais m'appuyer vraiment sur l'AIMF pour créer des ponts, des collaborations, des échanges entre différentes communautés et entre des citoyens engagés qui souhaitent proposer des solutions.

Alors, voilà ces trois actions que je voudrais vous proposer :

- 1. essaimer cette méthodologie et la mettre à votre disposition
- 2. échanger sur les bonnes pratiques, sur les problématiques pour activer le niveau supérieur de l'intelligence collective et pour cela, j'aimerais rencontrer vos conseillers en charge de la santé, vos écosystèmes régionaux; grâce à l'AlMF, j'ai récemment pris contact avec le Docteur MUKWEGE, Prix Nobel de la Paix 2018, avec lequel je mets en place une collaboration pour réfléchir ensemble, sur des problèmes très concrets liés à la santé sexuelle des femmes
- 3. dernier point, la prospective en santé, c'est-à-dire, imaginer, ensemble, les futurs de nos systèmes de santé et écrire ensemble, des récits, des scénarios qui vont décrire ces futurs possibles pour pouvoir les présenter, pour pouvoir les imaginer ensemble de manière citoyenne et alimenter ainsi un débat public éclairé et faciliter la projection des citoyens dans ces différents futurs possible et leur donner le pouvoir de vraiment s'engager et d'agir en direction de ces futurs même si aujourd'hui avec l'essor des nouvelles technologies, il est très difficile de comprendre et de se projeter ces différents futurs.

A nouveau, je suis vraiment convaincue que la pluralité des visions peut venir nourrir cette réflexion de manière extrêmement riche et je réitère mon appel afin de travailler ensemble avec vous tous ici présent et vos éco systèmes.

Ce Prix de la Femme francophone, c'est l'opportunité pour moi d'étendre mes actions et de continuer à créer des ponts. C'est particulièrement important pour moi, personnellement, en tant que femme métisse, franco-togolaise, je suis dans mon identité même, dans mon identité profonde, une faiseuse de liens, alors je vous remercie de me donner l'opportunité de continuer à créer des liens féconds et j'ai hâte de continuer mes actions de mobilisation citoyenne pour valoriser l'intelligence collective au-delà des frontières et pour imaginer ensemble le futur de la santé, en réunissant les destins et en respectant les diversités.

Merci.

# Mme Marie du CHASTEL Curatrice de KIKK Festival

Madame la Maire de Tunis,

Madame la Présidente de l'AIMF, Maire de Paris,

Monsieur le Secrétaire général de l'Union du Maghreb Arabe,

Monsieur le Secrétaire d'Etat français,

Mesdames et Messieurs, en vos titres et qualités,

Tout d'abord, je tiens à remercier très chaleureusement l'AIMF pour ce Prix. Je suis très honorée et cela permet de mettre en valeur le travail que nous faisons depuis plus d'une dizaine d'années au sein de la ville de Namur.

Ça part d'une histoire personnelle : il y a vraiment un problème de parité dans les métiers du numérique. La place des femmes dans les métiers du numérique est sous-représentée et j'ai vécu moi-même cette histoire quand j'ai dû choisir mes études. Ces femmes sont souvent peu représentées parce qu'elles ont peur d'arriver dans ces métiers, parce que ces métiers sont tellement masculins qu'elles ont peur d'être brimées, de ne pas se sentir à leur place. Moi-même quand j'ai dû choisir mes études, j'ai dit à ma famille, à mes amis, j'aimerais bien faire informatique et tout le monde m'a dit : « informatique, mais t'es dingue ! Tu vas te retrouver qu'avec que des mecs, ça va être horrible et puis t'es pas sûre de trouver ta place dans la société, et voilà ça va être compliqué ». Et malheureusement, j'ai écouté mes amis, je n'ai pas choisi cette voie-là, j'ai plutôt choisi de faire des études dans la communication et les nouveaux médias et puis finalement, au bout d'un master en pub, je me suis rendu compte que je n'avais pas du tout envie de travailler dans la pub, ce qui m'intéresse c'est le code, c'est l'informatique, et donc j'ai dû recommencer des études et refaire un master en média interactif et donc travailler avec ces nouvelles technologies. Et je me suis rendue compte finalement que ces stéréotypes de la société comme « les femmes ne sont pas faites pour les métiers technologiques, attention il y a trop d'hommes... » sont partout et que du coup, il y a un manque de vision, de diversité et d'ouverture dans ces métiers technologiques, et on arrive vraiment à des dérives et ces dérives sont dangereuses. On peut le voir de plus en plus quand 90 % des nouvelles technologies sont développées par des hommes blancs, entre 30 et 40 ans, issus de la Silicon Valley. Ça pose un problème. Et on l'a vu de nombreuses fois. Par exemple, les premiers casques de réalité virtuelle n'étaient pas du tout adaptés au visage d'une femme. Il y a une certaine console de jeux dont je tairais le nom, qui est l'une des premières consoles à avoir fait un système avec des capteurs de mouvements qui ne reconnaissaient pas les peaux foncées, ce qui est quand même assez impressionnant pour une société qui distribue ces consoles de jeux dans le monde entier.

Et maintenant, il y a des défis encore plus grands, le développement de l'intelligence artificielle, la reconnaissance faciale et les systèmes complètement automatisés. S'ils répètent les biais et les problèmes de diversité que nous connaissons déjà au sein de notre société, ils vont poser des grands problèmes parce que ce sont les machines qui vont décider, prendre certaines décisions et, si les décisions sont biaisées et automatisées, cela risque encore de creuser les inégalités.

C'est pourquoi, au sein du Festival que nous organisons, nous mettons un point d'honneur à poser ces questions aux sociétés et à les poser d'une manière diversifiée. Nous invitons des scientifiques, des artistes, des chercheuses, des entrepreneuses, des codeuses, des programmateurs et tout type de personnes qui travaillent de manière créative avec les nouvelles technologies, à venir partager leur expérience, leur vision du monde dans un festival international en plein cœur de la ville de Namur, qui rassemble plus de 30.000 personnes issues de plus de 50 pays différents. Au sein de ce Festival, j'ai toujours mis un point d'honneur à respecter une parité et justement, à mettre en valeur des femmes issues de ces métiers du numérique et qui peuvent être des « roles models » justement pour inciter d'autres femmes à poursuivre une carrière dans ces filières parce que je pense que le plus important la dedans ce sont les rôles-modèles. Montrer que c'est possible, montrer qu'il y en a d'autres qui le font et montrer qu'en fait ce n'est pas compliqué. Il suffit simplement d'y croire, de ne pas écouter les stéréotypes, de ne pas écouter la société et avoir le courage de faire le pas en avant.

Depuis 2 ans, nous avons aussi lancé le projet AfriKIKK en collaboration avec une Commissaire d'exposition basée à Dakar, Delphine Buyse, et une association. L'idée de ce projet est de mettre en valeur la créativité numérique au sein de l'Afrique parce qu'on se rend compte qu'en observant ce qui se passe dans les fablabs en Afrique et dans les lieux de création numérique, on pourrait vraiment apprendre beaucoup de choses. En ouvrant ce dialogue et en parlant de créativité numérique et en montrant justement ce qui se fait dans tous les pays du monde et notamment la Francophonie, ça nous permet d'avancer dans ces questions de diversité, dans ces questions de développement technologique qui sont importants dans une société où on a tous des smartphones dans nos poches et où on est influencé par ces technologies.

Depuis 2 ans, nous mettons donc à l'honneur la créativité numérique de ces pays africains en invitant des artistes , des scientifiques, des chercheuses... à venir partager leur expérience au sein du festival et ma présence ici à une importance particulière pour moi parce que l'année prochaine, nous avons décidé de mettre la Tunisie à l'honneur, au sein du Festival, et donc là, je vous fais un appel parce que nous cherchons des start-ups, des entrepreneurs, des entrepreneuses, nous cherchons des artistes qui travaillent avec le numérique, nous cherchons en fait à explorer comment le numérique, quand il est utilisé de manière créative, crée des nouvelles formes de cultures, pose des nouvelles questions sur notre société numérique.

Et donc, si vous avez des projets ou des idées, des gens qui sont des « roles models » à me conseiller, venez me trouver après la session car j'aimerais beaucoup en entendre parler et c'est la même chose pour toute la Francophonie et les pays africains parce AfricaKiKK est un projet en constante évolution. C'est un projet qui va dans les deux sens. Donc, il se passe des choses à chaque fois à Namur en Belgique mais après, il y a toujours un volet en Afrique et nous allons vers le pays ami organiser des activités et collaborer avec la culture locale.

Ce Festival nous a amené, au fur et à mesure des années, à créer tout un écho système dans la ville de Namur. Donc, d'un Festival, nous sommes arrivés à créer un hub créatif qui s'appelle le TRAKK qui est le hub créatif et le fablab de Namur qui est maintenant un lieu de 3.000 m², avec un espace de coworking, des bureaux pour des start-ups et un énorme fablab, un laboratoire de fabrication. La particularité de ce lieu qui est aussi la particularité du Festival, c'est que nous décloisonnons les disciplines et les publics. Au sein de ce lieu, se croisent des entrepreneurs mais aussi des artistes, des retraités, des étudiants, des chercheurs... et en fait la rencontre de ces publics différents donne vraiment une ouverture d'esprit qui permet de faire naître de nouveaux projets, de pousser l'innovation, parce que l'innovation souvent, elle

est le fruit d'un hasard, de rencontres quelques fois absurdes ou improbables, et dans la technologie on voit aussi que l'innovation est aussi quelque fois le fruit d'erreurs qui font découvrir de nouvelles choses.

Cet écosystème comporte aussi une plateforme de production et de diffusion artistiques, qui aide les artistes, les soutient et les diffuse à travers le monde. Nous allons ouvrir un lieu centré sur ces questions d'art, science, nouvelle technologie et société qui s'appelle le Pavillon qui ouvrira à Namur en haut de la Citadelle, le haut lieu touristique de la ville qui, avec des expositions permanentes, explorera ces sujets.

Tous ces projets n'auraient jamais été possibles sans le soutien de la ville de Namur, de la Wallonie bien évidemment, de tous les partenaires locaux, régionaux, du gouvernement fédéral mais aussi de la Francophonie avec qui nous avons des relations très très fortes. Depuis des années, nous tissons des liens avec les pays de la Francophonie notamment grâce au parcours du numérique francophone qui relie les villes de Nantes, Abidjan, Québec et Namur, qui viennent chaque année sur le Festival et nous, nous déplaçons sur des événements dans ces villes. Tous les partenaires internationaux avec lesquels nous avons tissé des liens qui vont bien au-delà du formel, s'est instaurée entre nous une relation de confiance qui fait que le KiKK est devenu une grande famille, avec une chaleur humaine, qui a permis de hisser la ville de Namur au rang de capitale internationale de la créativité numérique.

Merci beaucoup pour ce Prix. Je suis très honorée personnellement et je suis très honorée aussi au nom de la ville de Namur de recevoir ce Prix car la ville a été si généreuse avec nous que cela lui rend la pareille. Merci à tous.



40ème Assemblée générale

# 40ème Assemblée générale

En raison de l'empêchement de la Présidente, le Secrétaire permanent rappelle à l'ensemble des membres, en présentiel ou en visioconférence, que le dossier a été transmis par voie électronique.

# 1. Mise à jour de la liste des membres depuis la dernière Assemblée générale

Liste établie au 4 novembre 2020, en fonction des informations transmises par les villes depuis l'Assemblée de Phnom Penh

#### Villes

- Abomey, Bénin, M. Antoine Djédou, Maire, a remplacé M. Blaise Ahanhanzo-Glele
- Agadez, Niger, M. Bourkar Mamane, Président de la Délégation spéciale, a remplacé M. Rhissa Feltou
- Antananarivo, Madagascar, M. Naina Andriantsitohaina, Maire, a remplacé Mme Lalao Harivelo Rakotonirainy Ravalomanana
- Antsirabe, Madagascar, Gabriel Honoré Rasamimanana, Maire, a remplacé M. Paul Razanakolona
- Beau Bassin-Rose Hill, Ile Maurice, M. Jean Didier David Utile, Maire, a remplacé M. Ken Fat Fong Kuk
   Koon
- Bertoua, Cameroun, M. Jean-Marie Dimbele, Maire, a remplacé M. Alphonse Wouamane Mbele
- Bohicon, Bénin, M. Rufino d'Almeida, Maire, a remplacé M. Luc S. Atrokpo
- Bordeaux, France, M. Pierre Hurmic, Maire, a remplacé M. Nicolas Florian
- Bordeaux Métropole, France, M. Alain Anziani, Président, a remplacé M. Patrick Bobet
- Bucarest, Roumanie, M. Nicusor Dan, Maire général, a remplacé Mme Gabriela Firea
- Cap-Haïtien, Haïti, Mme Yvrose Pierre, Présidente de la Commission municipale, a remplacé M. Jean-Claude Mondésir
- Cotonou, Bénin, M. Luc S. Atrokpo, Maire, a remplacé M. Léhady Soglo
- Covè, Bénin, M. Auguste Aihunhin, Maire, a remplacé M. Ferdinand Houessou Ligui
- Tone 1, Togo, M. Yampoadeb Gountante, Maire, a remplacé M. Yandoupabe Issa Tchede
- Douala, Cameroun, M. Roger Mbassa Ndine, Maire, a remplacé M. Fritz Ntonè Ntonè
- Dschang, Cameroun, M. Jacquis Gabriel Kemleu Tchabgou, Maire, a remplacé M. Beaudelaire Donfack
- Ebolowa, Cameroun, M. Daniel Edjo'o, Maire, a remplacé M. Guy Roger Zo'o Olouman
- Edéa, Cameroun, M. Emmanuel Albert Nlend, Maire, a remplacé M. Dieudonné Nzoké
- Fianarantsoa, Madagascar, Mme Sahondra Esther Ratsimbazafy, Maire, Mme Irma Juliandres Harilalaina
- Fomboni, Comores, M. Zoubeir Hassanali, Maire, a remplacé M. Abdallah Mohamed Abdoul Mohaiminou
- Foumban, Cameroun, Mme Hermine Patricia Tomaino Ndam Njoya, Maire, a remplacé M. Adamou Ndam Njoya, décédé
- Garoua, Cameroun, Dr Mohamadou Ousmaila, Maire, a remplacé M. Elhadji Ahmadou Bouba
- Haho 1, Togo, M. Yawovi Sefenu, Maire, a remplacé M. Komlavi Kegloh
- Kananga, Rép. démocratique du Congo, Mme Mamie Kakubi Tshikele, Maire, a remplacé M. Muamba Kantu Kanjila
- Lokossa, Bénin, M. Gervais Hounkpè Houénou, Maire, a remplacé M. Pierre Cocou Awadji

- Marseille, France, Mme Michèle Rubirola, Maire, a remplacé M. Jean-Claude Gaudin
- Moroni, Comores, M. Mohamed Hassani Halidi, Maire, a remplacé M. Dada Moustapha Chamsoudine
- Mossendjo, Congo, Mme Edith Lucile Kongui, Maire, a remplacé M. Erick Blaise Ngouloubi Sayi
- Mutsamudu, Comores, M. Zarouki Bouchrane, Maire, a remplacé M. Mohamed Amirdine
- N'Djamena, Tchad, M. Oumar Boukar, Maire, a remplacé M. Saleh Abdelaziz Damane
- Ngaoundéré, Cameroun, M. Bobo Salihou, Maire, a remplacé M. Hamadou Dawa
- Nikki, Bénin, M. Joseph Lafia, Maire, a remplacé M. Oumarou Lafia Boubakari
- Orléans, France, M. Serge Grouard, Maire, a remplacé M. Olivier Carré
- Ouidah, Bénin, M. Christian Houetchenou, Maire, a remplacé Mme Célestine Adjanohoun
- Parakou, Bénin, M. Zimé Chabi Inoussa, Maire, a remplacé M. Charles Toko
- Pétion-Ville, Haïti, M. Kesner Normil, Président de la Commission municipale, a remplacé M.
   Dominique Saint Roc
- Poitiers, France, Mme Léonore Moncond'huy, Maire, a remplacé M. Alain Claeys
- Port-au-Prince, Haïti, M. Lucsonne Janvier, Président de la commission municipale, a remplacé M. Ralf Youri Chevry
- Porto-Novo, Bénin, M. Charlemagne Yankoty, Maire, a remplacé M. Djima Emmanuel Zossou
- Saint-Denis, France, M. Mathieu Hanotin, Maire, a remplacé M. Laurent Russier
- Saint-Denis de La Réunion, France, Mme Ericka Bareigts, Maire, a remplacé M. Gilbert Annette
- Sotouboua 1, Togo, M. Gnanguissa Plibam, Maire, a remplacé M. Gnampoum Seidou
- Strasbourg, France, Mme Jeanne Barseghian, Maire, a remplacé M. Roland Ries
- Toamasina, Madagascar, M. Nantenaina Rakotonirina, Maire a remplacé M. Elisée Laurent Ratsiraka
- Toliara, Madagascar, M. Sdison Dédé Vita, Maire, a remplacé M. Jean Rabehaja
- Yaoundé, Cameroun, M. Luc Messi Atangana, Maire, a remplacé M. Gilbert Tsimi Evouna
- Zio 1, Togo, M. Sodjédo Messan Agogno, Maire, a remplacé M. Bruno Kossi A. Loglo

#### Associations

- Association des Communes de l'Atlantique et du Littoral (ACAL), Bénin, M. Luc S. Atrokpo, Président, a remplacé M. Komi Séverin d'Almeida
- Association des Communes et Collectivités d'Outre-Mer (ACCD'OM), France, Mme Nicole Bouteau,
   Présidente, a remplacé Mme Sylviane Terootea
- Association des Municipalités du Cercle de Yélimané, Mali, M. Madigata Gassama, a remplacé
   M. Dembele Bandiougou
- Association Nationale des Communes du Tchad (ANCT), M. Oumar Boukar, Président, a remplacé
   M. Saleh Abdelaziz Damane
- Communes et Villes Unies du Cameroun (CVUC), M. Augustin Tamba, Président, a remplacé M. Emile
   Andze Andze
- Fédération Nationale des Villes Tunisiennes (FNVT), M. Adnan Bouassida, Président, a remplacé Mme
   Souad Ben Abderrahim
- Réseau des Maires du Cameroun pour l'ESS (REMCESS), Mme Monique AYI épse Nkamgna, Présidente a remplacé M. Tobias Ndjie Mveng
- Union des Communes du Zou (UCOZ), Bénin, M. Auguste A. Aihunhin, Président, a remplacé M. Luc S.
   Atrokpo

### Résolution n° 1 de l'Assemblée générale

Les modifications de la liste des membres au sein de l'Assemblée générale n'appelant aucun vote, sont adoptées à l'unanimité des présents et des représentés.

# 2. Approbation du compte rendu de la 39<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'AIMF tenue à Phnom Penh, le 4 décembre 2019

Sans remarque de l'Assemblée, le Secrétaire permanent passe au point suivant.

### Résolution n° 2 de l'Assemblée générale

Le compte rendu de la 39<sup>ème</sup> Assemblée générale tenue à Phnom Penh, le 4 décembre 2019, est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés.

# 3. Rapport d'activité 2019 présenté par le Secrétaire général

Le Secrétaire général rappelle que chaque participant dispose dans son dossier du rapport 2019.

L'année 2019 a préparé notre engagement en faveur du numérique mis en valeur à l'occasion de notre Assemblée générale de Tunis. Le Bureau de Phnom Penh en avait jeté les bases, les femmes francophones qui avaient été élues étaient portées par le numérique, ainsi que nos soutiens aux activités scolaires et périscolaires. L'extension de la solution comptable pour améliorer la gouvernance financière des villes va aussi dans ce sens et c'est une start-up camerounaise qui assure le suivi et l'adaptation du logiciel SIM\_ba, dont l'AIMF a financé l'écriture.

Mais 2019 a aussi été centrée sur la mémoire, la résilience et les Droits de l'Homme. Avec la réunion du Bureau à Kigali, l'Assemblée générale de Phnom Penh et l'adhésion de l'AIMF à la Déclaration universelle des Droits de l'Humanité, qui intègre l'environnement dans son texte.

L'AIMF s'est également engagée dans des projets valorisant le sport au Rwanda, au Burundi, au Sénégal et a renforcé ses partenariats avec les universités et les parlements. Elle a été présente en Europe, dans les villes du Caucase, en Afrique centrale, à Brazzaville, à Lubumbashi, à Yaoundé, à Dschang, à Ebolowa, à Garoua et en Centrafrique. En Afrique occidentale, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Bénin, au Togo, en Guinée. Sans oublier l'océan Indien où l'AIMF anime le réseau des villes, au Maghreb, notamment à Tunis et en Asie, au Cambodge, au Vietnam et au Laos.

Le Secrétaire général a souhaité faire deux remarques. La première concerne l'activité 2020, année exceptionnelle et active en solidarité avec les villes et les États en lutte contre la Covid-19. L'AIMF, son Bureau, son Secrétariat permanent, ont été particulièrement réactifs et a préféré l'action pour faire face à ces moments difficiles, notamment à Beyrouth et à Erevan.

Il est opportun de le rappeler au nom des valeurs de solidarité qui unissent les membres de l'Association. À cet égard, l'AIMF est le seul réseau d'élus locaux référencé par l'Union européenne en raison des services qu'il a apporté. À ce moment, il remercie chaleureusement l'Union européenne pour son soutien dans le cadre de la Programmation stratégique signée par les deux institutions.

La seconde remarque concerne le Secrétariat permanent qui s'est organisé dans le contexte de confinement pour que les opérations de terrain puissent se poursuivre. Il a associé le respect des règles de santé et son respect des engagements pris avec les villes. Le meilleur indicateur de cet engagement correspond aux décaissements effectués. Ce sont autant d'entreprises et de techniciens de nos territoires qui sont ainsi en mesure de poursuivre leur activité et de vivre.

Le Secrétaire général demande à ses collègues d'adopter le rapport 2019.

### Résolution n° 3 de l'Assemblée générale

Le rapport d'activité 2019 est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés.

# 4. Rapport sur l'exécution du Budget 2019 et présentation des comptes

Il ressort de cette exécution, deux remarques : maîtrise du fonctionnement et accroissement de nos capacités d'investissement.

En 2019, ces résultats ont été exceptionnels.

S'agissant de l'exécution des ressources, il demeure bien sûr la faiblesse du recouvrement des cotisations. A force d'interventions nous arrivons à ce que quelques arriérés soient honorés. Cette année les cotisations reçues s'élèvent à 368 .636 € dont 71.175 € d'arriérés versés. Mais, il y a 5 ans les recettes de nos cotisations s'élevaient à 418.564 €... et nous avions moins d'adhérents !

Il est demandé, aux membres du Bureau, de régulariser leur situation. Au-delà des discours, c'est une question de dignité, de reconnaissance de notre effort collectif, notamment en matière d'investissement. En effet, les recettes d'investissement ont atteint le niveau record de 7.131.175 €, soit + 28 % par rapport aux prévisions. Cela est le fruit du travail du secrétariat permanent et notre reconnaissance doit se faire par l'apurement de la dette des cotisations qui alimentent le fonctionnement.

Que Paris, la France, la Wallonie, l'Union Européenne, le Canada, le Québec, le Cameroun, et la dizaine d'autres partenaires soient chaleureusement remerciés pour la confiance qu'ils témoignent à notre institution. Je précise que la Wallonie, grâce au soutien du Ministre-Président et ancien Maire de Mons, a accru son soutien financier qui atteint presque 600.000 €.

Quant à l'exécution des dépenses, celles attribuées au fonctionnement restent toujours très contenues. La cause tient, en bonne partie, à la maîtrise des charges du Secrétariat permanent et à la participation financière de la ville de Phnom Penh aux frais d'organisation de notre Assemblée Générale. Un grand merci à Phnom Penh !

Globalement, la baisse du coût de fonctionnement est remarquable puisque celle-ci est de -12 % par rapport au total de 2018 qui était de 1.632.162 €.

S'agissant des dépenses d'investissement, celles-ci sont passées de 5,9 millions d'euros en 2016, à 8,3 millions en 2019, année pendant laquelle nous sommes intervenus à travers 70 projets. Entre 2018 et 2019, les investissements concrets, hors charges du fonctionnement, se sont accrus de 33 %.

# Compte de résultat Exercice 2019

	2019	2018
Produits d'exploitation		
Subventions d'exploitation	9 040 345 €	7 913 395 €
Cotisations et droits d'entrée	423 351 €	420 371 €
UE Frais Administratifs 7% et Autres Produits	100 939 €	6 910 €
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges	14 679 €	54 873 €
Total I	9 579 313 €	8 395 549 €
Charges d'exploitation		
Achats	16 084 €	16 073 €
Autres charges externes	8 104 981 €	6 397 817 €
Impôts, taxes et versements assimilés	127 812 €	125 621 €
Rémunération du personnel	901 666 €	835 815 €
Charges sociales	434 884 €	397 480 €
Dotation aux amortissements	40 742 €	40 814 €
Dotation aux provisions	34 283 €	31 791 €
Autres charges	90 361 €	1 173 €
Total II	9 750 814 €	7 846 585 €
Résultat d'exploitation	-171 501 €	548 965 €
Produits financiers	31 228 €	23 767 €
Charges financières	302 €	7 432 €
Résultat financier	30 926 €	16 335 €
Résultat courant	-140 575 €	565 300 €
Produits exceptionnels	689€	6 764 €
Charges exceptionnelles	77 875 €	82 126 €
Résultat exceptionnel	-77 187 €	-75 362 €
Report ressources non utilisées / exercices antérieurs	5 843 757 €	4 846 954 €
Engagements à réaliser sur ressources affectées	5 537 226 €	5 335 029 €
Total des produits	15 454 987 €	13 273 034 €
Total des charges	15 366 218 €	13 271 171 €
Solde créditeur : Bénéfice	88 769 €	1 863 €

# Bilan Exercice 2019

ACTIF	2019			2018	PASSIF		
ACTIF	Brut	Brut Amort.& Provisions Net N		Net	PASSIF	2019	2018
Immobilisations incorporelles					Fonds associatifs		
. Logiciels	9 540	9 124	416	1 792			
. Autres		0	0	0	. Réserve fonds de garantie	1 100 000	1 100 000
					. Report à nouveau	38 283	36 420
Immobilisations corporelles					. Résultat de l'exercice (excédent ou insuffisance)	88 769	1 863
. Installation générale, agencements, aménagements	323 251	217 293	105 958	138 119			
. Matériel de bureau et informatique	42 298	35 859	6 438	12 382			
. Mobilier	6 347	6 347	0	0	. Autres fonds associatifs		
. Immobilisations corporelles en cours	0		0	0			
Immobilisations financières							
. Autres	23 631		23 631	23 001			
					Total I	1 227 052	1 138 283
Total I	405 066	268 622	136 444	175 294			
					Provisions pour risques et charges Total II	73 623	69 696
Actif circulant					Fonds affectés à des projets adoptés antérieurement		
. Créances :					. sur subventions 9 751 457 10 05		10 057 987
- Créances usagers et comptes rattachés	630 114	111 715	518 399	918 889	. sur autres ressources		
- Autres créances					Total III	9 751 457	10 057 987
. Valeurs mobilières de placement	0		0	0	Dettes		
. Disponibilités	10 934 850		10 934 850	10 714 456			
·					. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	347 747	311 003
					. Dettes fiscales et sociales	230 424	264 726
. Charges constatées d'avance	40 615		40 615	34 156	. Autres dettes		
					. Produits constatés d'avance	5	1 100
Total II	11 605 579	111 715	11 493 864	11 667 500	Total IV	578 176	576 828
TOTAL GENERAL	12 010 645	380 337	11 630 308	11 842 794	TOTAL GENERAL	11 630 308	11 842 794

### Résolution n° 4 de l'Assemblée générale

Le rapport sur l'exécution du Budget 2019 et la présentation des comptes sont approuvés et adoptés à l'unanimité des présents et des représentés.

# 5. Approbation des comptes et des rapports de l'exercice 2019

En l'absence du Commissaire aux Comptes, le Secrétaire permanent, Pierre BAILLET, rappelle que les rapports ont été transmis à l'ensemble des membres.

Il indique que l'audit a été effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Les éléments qui ont été collectés sont suffisants et appropriés pour fonder l'opinion de l'équipe du Commissaire aux Comptes et il a été réalisé dans le respect des règles d'indépendance qui sont applicables sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission du rapport.

Les appréciations les plus importantes auxquelles il a été procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Il en ressort que les comptes annuels sont, aux regards des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière du patrimoine de l'AIMF à la fin de cet exercice.

Par ailleurs, il appartient au Commissaire aux Comptes, en application du code du commerce de vous informer sur les conventions passées avec les membres du Bureau. L'une concerne la convention de

financement pluriannuel de l'AIMF avec la ville de Paris, les autres concernent les partenariats avec Nouakchott et Lausanne sur l'assainissement, avec Dakar et Montréal sur l'emploi. Les conventions avec Yaoundé et Phnom Penh sur les boues de vidange, Abidjan sur la planification familiale. Tel est le rapport du Commissaire aux Comptes.

Comme aucune observation n'est à formuler sur la sincérité et la concordance, les rapports sont soumis au vote.

Il est également proposé à l'Assemblée de porter le résultat positif du Fonctionnement d'un montant de 88.769 € dans le compte des reports à nouveau.

Applaudissements.

### Résolution n° 5 de l'Assemblée générale

Le rapport sur l'exécution du budget et la présentation des comptes 2019 sont approuvés à l'unanimité des présents et des représentés.

A l'unanimité des présents et des représentés, l'Assemblée décide d'affecter le résultat de 88.769 € en report à nouveau.

Les rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 2019 et sur les conventions réglementées sont approuvés à l'unanimité des présents et des représentés.

# 6. Adoption de la liste des Membres du Bureau 2021-2022

Le Secrétaire permanent, Pierre BAILLET, rappelle que 2020 est l'année de renouvellement du Bureau. Il demande à l'Assemblée la reconduction du Bureau actuel et suggère quelques modifications.

La première modification importante est la promotion de Madame la Maire de Tunis aux fonctions de Vice-Présidente. Le Secrétaire permanent énumère la composition du nouveau Bureau exécutif qui comprend la Présidente, les Vice-Présidents, le Secrétaire général et le Vice-Président Trésorier.

Applaudissements de l'assistance.

Il informe que Libreville n'est plus membre du Bureau en raison de la mise en place d'un intérim.

Il propose ensuite que quatre nouvelles villes entrent au sein du Bureau : Saint-Denis de la Réunion, Cotonou, Douala, Nice.

Il énumère ensuite la nouvelle composition des membres du Bureau.

### Composition du Bureau 2021-2022

Présidente						
Mme Anne HIDALGO						
Maire de Paris (France)						
Vice-Présidents						
Mme Soham EL WARDINI	M. Gentin	y NGOBILA MBAKA	M. Régis LABEAUN		Mme Souad BEN	
Maire de Dakar	Gouverne	ur de Kinshasa (RD	Maire de Québec	(Canada)	ABDERRAHIM	
(Sénégal)	Congo)				Maire de Tunis (Tunisie)	
Secrétaire général			Vice-Présid	ent Trésori	er	
M. Robert Beugré MAMBE			M. Willy DEM	EYER		
Gouverneur du District d'Abidjan (	'Côte d'Ivo	ire)	Bourgmestre (	de Liège <i>(Belgi</i> o	que)	
Membres						
M. Adama SANGARE		M. Grégoire JUNOD		Mme Fatir	metou MINT ABDELMALEK	
Maire central du District de Bamak	(O	Syndic de Lausanne (S	Suisse)		e du Conseil régional de	
(Mali)					Nouakchott (Mauritanie)	
M. Jamal ITANI		Mme Lydie POLFER			M. Armand Roland Pierre BEOUINDE	
Président du Conseil municipal de		Bourgmestre de Luxembourg (Grand		Maire de 0	Ouagadougou (Burkina Faso)	
Beyrouth (Liban)		Duché du Luxembourg) M. Mohamed Larbi BELCAÏD			NO CREMO	
M. Pierre HURMIC		Président du Conseil communal de		M. KHUON		
Maire de Bordeaux (France)		Marrakech( <i>Maroc</i> )		Gouverne	ur de Phnom Penh <i>(Cambodge)</i>	
M. Dieudonné BANTSIMBA		Mme Valérie PLANTE		M. Mahfo	oz Moussa CADER-SAIB	
Président du conseil département	al et	Mairesse de Montréal (Canada)		Lord-Mair	Lord-Maire de Port-Louis (Maurice)	
municipal, Maire de Brazzaville (Co	ongo)					
M. Luc Sétondji ATROKPO		M. Maxime PREVOT		=	ka BAREIGHTS	
Maire de Cotonou (Bénin)		Député-Bourgmestre de Namur (Belgique)		Maire de S	Maire de Saint-Denis de la Réunion	
M. Roger MBASSA NDINE		Mme Johanna ROLLAND		M. Luc ME	M. Luc MESSI ATANGANA	
Maire de Douala (Cameroun)		Maire de Nantes (France)			Maire de Yaoundé (Cameroun)	
M. Sami KANAAN		M. Christian ESTROSI			M. Abdoulaye BALDE	
Maire de Genève (Suisse)	Maire de Genève (Suisse) Maire de Nice (France)			Maire de Ziguinchor (Sénégal)		
Francophonie				permanent		
Mme Louise MUSHIKIWABO	M. Pierre BAILLET					
Secrétaire générale			Secrétaire per	manent		

### Résolution n° 6 de l'Assemblée générale

La composition du Bureau est approuvée à l'unanimité des présents et des représentés.

# 7. Adoption du projet de Budget 2021

Le budget prévisionnel 2021 tient compte des conséquences de l'épidémie sanitaire dans notre fonctionnement. Les charges passent de 1.621.900 € en 2020, à 1.508.900 €, mais, le fait nouveau est l'inscription dans le fonctionnement de 250.000 € pour l'urgence, dont la gestion sera réactive pour la prise de décision, après consultation de la Présidence, du Trésorier et du Secrétaire général. Cela est rendu possible par une baisse des charges d'animation du réseau, qui passeraient de 430.000 € à 190.000 € en 2021. Si l'on tient compte de cette ligne d'urgence, le ratio des investissements prévus dans le budget de l'institution sera de l'ordre de 84 %. La dynamique de solidarité reste la marque de reconnaissance de l'AIMF.

# Budget prévisionnel de l'AIMF 2021

CHARGES	Montant en €	PRODUITS	Montant en €
CHARGES GLOBALES DE FONCTIONNEMENT (1+2)	1 508 900	RESSOURCES GLOBALES DE FONCT (1)	1 508 900
60 - Achats	21 000	74 - Subventions d'exploitation	1 096 000
Achats matières et fournitures	21 000	Mairie de Paris	633 000
61 - Services extérieurs	198 000	Ministères Français des Affaires Etrangères	363 000
Locations (loyers+charges/matériel de Bureau)	123 000	UE 7% coûts eligibles supportés/fonc	100 000
Entretien et réparation	61 200		
Assurances	13 000		
Documentation	800	75 - Autres produits de gestion courantes	382 400
		756 - Cotisations	371 000
62 - Autres services extérieurs	96 100	758 - Pdts divers de gest.courante	11 400
Rémunération intermédiaires et honoraires	55 000	76 - Produits financiers	20 000
Publicité, publication	23 000	77 - Produits exceptionnels	2 500
Déplacements, missions	15 000	78 - Reprises sur amort et provisions	8 000
Services bancaires, autres	3 100		
	<u> </u>		
63- Impots et taxes	77 000		
Impots, taxes et versements assimilés	64 000		
Autres impots et taxes	13 000		
64- Charges de personnel	538 500		
Rémunération des personnels	390 000		
Charges sociales	141 000		
Autres charges de personnel	7 500		
	<u> </u>		
65- Autres charges de gestion courante	2 300		
66- Charges financières	10 000		
67- Charges exceptionnelles	45 000		
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	75 000		
69 - Impots sur les bénéfices	6 000		
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT (1)	1 068 900		
CHARGES ANIMATION RESEAU (2)	190 000		
.Assemblée Générale, Bureau	150 000		
.Deplac, missions, relat publiques, Inst.Francoph.et Européennes	20 000		
.Cot.adhés.(CGLU collect.locales)	20 000		
. FONDS D'URGENCE	250 000		
65 -CHARGES DIRECTES AFFECTEES AUX ACTIONS DE COOPERATIONS (3)		PRODUITS DIRECTES AFFECTEES AUX ACTIONS DE COOPERATIONS (2)	6 184 652 €
. Expertise et études de projets	1 960 000	74 - Subventions d'exploitation	
. Exécution de projet d'équipements publics	2 818 900	FDS DE COOP (Paris, Agences de l'eau, MAEDCI, Autres partenaires)	3 292 652
. Matériels et logiciels	500 000	Fonds Multilatéral Unique (Québec, Aff. étrangères)	1 392 000
. Transport d'équipements offerts par les villes	50 000		4 =======
. Formation et assistance des élus et collaborateurs	417 752	Union Européenne	1 500 000
. Rémunération mandataire (France, UE)	400 000		
. Assurances	10 000		
. Documentation	7 000		
. Commissons bancaires	13 500		
. Droits de timbres et divers	7 500		
	7.600		7.600
TOTAL DES CHARGES (1+2+3) en €	7 693 552	TOTAL DES PRODUITS (1+2) en €	7 693 552

### 8. Admission des nouveaux membres

Le Président de séance énonce la liste des villes qui ont demandé à adhérer à l'Association. Il s'agit de Béja en Tunisie, de Mandiana et Boffa en Guinée.

Aucune opposition. L'AIMF grandit de 3 nouvelles villes.

### Résolution n° 8 de l'Assemblée générale

La liste des nouvelles adhésions est approuvée à l'unanimité des présents et des représentés.

# 9. Fixation de la date, du lieu et du thème des prochaines manifestations de l'AIMF

Le Président de séance informe l'assemblée que le prochain Bureau de l'AIMF se tiendra à Bordeaux, en mars 2021.

Quant à l'Assemblée générale, elle se tiendra à Kigali, deuxième quinzaine de juillet.

Il informe l'assistance que l'AIMF a l'ambition de réunir une conférence des Ministres du numérique avec les capitales et les métropoles francophones. Le Bureau a lancé cet appel à un certain nombre de villes pour savoir qui accepterait d'accueillir cette réunion extrêmement importante. Plusieurs villes se sont se portées candidates comme Abidjan, Genève, Namur et Nouakchott.

Pour conclure, le Secrétaire permanent donne la parole à Madame Fatimetou ABDEL MALICK, Présidente de la Région de Nouakchott. Pour elle, c'est encore l'occasion de souhaiter ses vœux de succès et de le féliciter pour le travail effectué, pour féliciter l'association pour les différents échanges, pour l'appui aux différentes villes, pour le travail accompli...

Pierre BAILLET rappelle qu'à la fin de la séance d'ouverture, un partenariat a été signé entre l'AIMF et l'Union du Maghreb Arabe en rappelant que Madame la Présidente de la Région de Nouakchott est très attentive au développement du Réseau des Maires du Maghreb.

Applaudissements de la salle.

### Résolution n° 9 de l'Assemblée générale

Les villes d'accueil des prochaines manifestations sont approuvées à l'unanimité des présents et des représentés.

Avant de clore la 40<sup>ème</sup> Assemblée générale, le Secrétaire permanent rappelle que les recommandations des ateliers ont été transmises. La déclaration finale sera remise à Madame la Secrétaire générale de la Francophonie, Louise MUSHIKIWABO, pour alimenter le débat en cours de préparation sur le prochain Sommet de la Francophonie qui se tiendra à Djerba le 20 novembre 2021.

Le Vice-Gouverneur d'Abidjan, Monsieur Vincent Kouaho N'CHO intervient pour remercier la Maire de Tunis et les autorités qui ont permis cette rencontre. Il souhaite que la pandémie disparaisse très rapidement pour permettre d'amorcer l'élan dans les actions aux profits des populations.

La séance est levée à 12 h 30.